

TUNISIE



BULLETIN DE CONJONCTURE ECONOMIQUE

Le défi de l'eau
en Tunisie :
de la rareté à
la résilience

Été 2026



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Bulletin de Conjoncture Economique pour la Tunisie

Le défi de l'eau en Tunisie :
de la rareté à la résilience

Été 2026



Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan

© 2026 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

Le contenu du présent rapport fait l'objet de droits d'auteur. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses connaissances, ce rapport peut être reproduit, intégralement ou en partie, à des fins non commerciaux, à condition que l'attribution de ce travail à la Banque mondiale soit pleinement respectée.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au Service des publications de la Banque mondiale : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Photos de couverture utilisées avec la permission de Fotokon/Shutterstock, (haut), Andy Soloman/Shutterstock, (centre gauche), Dr J. Murdoch/Shutterstock, (centre droit), et Dmitry Chulov/Shutterstock, (bas).

Conception de la mise en page : The Word Express, Inc.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	vii
Liste des acronymes	ix
Résumé exécutif	xi
Executive Summary	xiii
الملخص التنفيذي	xv
Partie A : évolutions économiques récentes	1
1. Après des années de faible croissance, l'économie tunisienne montre des signes de reprise depuis 2025, la production ayant dépassé son niveau de référence d'avant la pandémie.	1
2. Une augmentation du déficit du compte courant a été compensée par un excédent du compte de capital, maintenant le niveau des réserves de change stable.	4
3. L'inflation a continué de se modérer, conduisant la Banque centrale à abaisser son principal taux directeur.	7
4. Le Gouvernement a engagé un assainissement budgétaire, mais les niveaux d'endettement restent élevés.	8
5. À moyen terme, l'économie devrait croître en moyenne de 2,3 %, avec des risques à la baisse marqués et certains risques à la hausse.	13
Partie B : Eau, croissance et emplois en Tunisie : de la pénurie à la résilience	15
Résumé	15
6. L'eau comme contrainte majeure pour l'économie tunisienne.	16
7. Comprendre les racines : déséquilibres structurels du secteur de l'eau	18
8. Eau, emploi et opportunités économiques	20
9. Un programme d'amélioration porté par le Gouvernement : de la stratégie à la mise en œuvre	21
Ensemble 1 — Mettre en place un environnement favorable	22
Ensemble 2 — Rétablir la viabilité financière et mobiliser l'investissement.	22
Ensemble 3 — Améliorer la performance opérationnelle et la prestation de services	23
Conclusion — La sécurité hydrique comme pilier de l'agenda économique et de l'emploi en Tunisie	23
Références.	25

Liste des figures

Figure 1	L'économie tunisienne s'est redressée depuis 2025.....	2
Figure 2	...mais continue d'accuser un retard par rapport à ses homologues régionaux	2
Figure 3	Après une forte baisse en 2023, l'agriculture a retrouvé en 2025 son niveau d'activité de 2022.	2
Figure 4	Les hydrocarbures, le textile et la construction ont pesé sur la croissance au premier semestre 2026.....	2
Figure 5	Le taux d'activité et le chômage sont en baisse	3
Figure 6	L'économie a perdu 58 000 emplois au second trimestre 2026	3
Figure 7	Le taux de participation de femmes est bien inférieur à celui des hommes.	3
Figure 8	Le chômage des femmes est supérieur de 10 points de pourcentage à celui des hommes.	3
Figure 9	L'énergie a principalement contribué à l'aggravation du déficit commercial des biens (solde commercial par secteur, janvier-juillet, en pourcentage du PIB)	4
Figure 10	L'excédent du secteur offshore représente 44 % du déficit du secteur onshore	4
Figure 11	Le déficit courant s'est creusé pour atteindre 1,7 % du PIB au deuxième trimestre 2026	5
Figure 12	Les IDE, les investissements de portefeuille et les entrées de capitaux ne suffisent pas à couvrir les besoins de financement extérieur	5
Figure 13	Les réserves se sont maintenues à un niveau résilient depuis 2025.....	7
Figure 14	Le dinar est resté relativement stable par rapport à l'euro et s'est apprécié de 5 % par rapport au dollar depuis 2023.	7
Figure 15	L'inflation a commencé à ralentir en 2023 et a désormais retrouvé son niveau moyen d'avant la Covid-19.	8
Figure 16	Le taux d'intérêt réel atteint son niveau le plus élevé depuis mars 2021.....	8
Figure B.1	La croissance monétaire a dépassé l'inflation, tandis que la monnaie en circulation a fortement augmenté depuis le début de 2025.....	9
Figure B.2	La part de la monnaie en circulation dans la masse monétaire au sens large (M3) a atteint un niveau historiquement élevé	9
Figure 17	Le déficit budgétaire diminue lentement, mais demeure élevé malgré l'intensification de l'effort fiscal	10
Figure 18	Les subventions ont atteint 6,7 pourcent du PIB en 2025.....	10
Figure 19	Les impôts directs augmentent et sont dominés par les impôts sur le revenu	11
Figure 20	La TVA représente 46 pourcent des impôts indirects en 2025.....	11
Figure 21	La dette publique et le service de la dette ont atteint leur pic en 2024	11
Figure 22	La Tunisie recourt de plus en plus au financement intérieur de la dette publique.....	11
Figure 23	Les créances nettes sur l'administration centrale progressent plus rapidement que les créances sur le reste de l'économie	12
Figure 24	Part de l'administration centrale dans les créances nettes	12
Figure 25	Disponibilité en eau par habitant en Tunisie par rapport au seuil de pénurie absolue (en rouge) et aux pays comparables — données de 2022	16
Figure 26	Contractions projetées du PIB selon le scénario de changement climatique le plus défavorable (RCP 8.5), par rapport au scénario de référence — 2030 et 2050	17
Figure 27	Estimation des créations d'emplois permanents et temporaires dans le cadre de la phase 1 du programme RESEau MPA (278,3 millions d'euros), par sous-secteur/activité	21
Figure 28	Huit mesures sélectionnées permettant de maximiser le retour sur investissement dans les infrastructures hydrauliques proposées dans le cadre d'Eau 2050	22

Liste des encadrés

Encadré 1	Dynamiques monétaires et hausse des espèces dans le contexte de la réforme des chèques de 2024	9
Encadré 2	Le Plan de développement de la Tunisie 2026–2030	12

Liste des tables

Tableau 1	Le financement du budget de l'État par recours aux emprunts auprès de la Banque centrale	6
Tableau 2	Principaux indicateurs macroéconomiques, 2022–28	14



REMERCIEMENTS

Le Bulletin de Conjoncture Economique est un rapport qui fournit des informations sur les évolutions économiques et les politiques récentes en Tunisie, ainsi que sur les perspectives économiques du pays et les défis auxquels il est confronté en matière de développement. Le rapport s'adresse à un public diversifié, notamment aux décideurs politiques, aux dirigeants d'entreprises, aux acteurs des marchés financiers, ainsi qu'aux analystes et aux professionnels travaillant sur la Tunisie ou en Tunisie. Il est produit par le département de la Politique budgétaire et de la Croissance de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan du Groupe de la Banque mondiale. Chaque numéro du Bulletin comprend une section consacrée aux évolutions économiques récentes et une discussion sur les perspectives économiques, suivies d'une section spéciale fondée sur l'analyse de la Tunisie réalisée par la Banque mondiale. Le rapport a été initialement publié en anglais sous le titre « Tunisia's Water Challenge: From Scarcity to Resilience » et a été publié pour la première fois en 2026. En cas de divergence, la version originale en langue anglaise prévaut. Le rapport est rédigé par une équipe dirigée par Lodewijk Smets (économiste principal) et Mohamed Habib Zitouna (consultant). L'équipe comprend également Floris Dalemans (spécialiste de l'eau), Gabriella Izzi (spécialiste principale de l'irrigation), Stephane Dahan

(spécialiste principal de l'eau), Yoro Sidibe (spécialiste principal de l'eau) et Habab Taifour (spécialiste principal de l'eau). Il a bénéficié des contributions et des commentaires de Riadh Ammari (spécialiste en communications). Le rapport a été préparé sous la direction de Moustapha Ndiaye (directeur de division, Maghreb), Jasmin Chakeri (responsable de pratique, Politique budgétaire et Croissance), Alex Kremer (responsable pays, Tunisie), Abdoulaye Sy (économiste principal, Groupe de la Prospérité) et David Michaud (responsable de pratique, Eau).

Les opinions et conclusions exprimées dans ce rapport sont celles du personnel de la Banque mondiale et ne représentent pas nécessairement les points de vue des membres du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale ou des pays qu'ils représentent.

Pour obtenir des informations sur la Banque mondiale et ses activités en Tunisie, veuillez consulter : <https://www.worldbank.org/en/country/tunisia> ou <https://www.albankaldawli.org/ar/country/tunisia> (arabe).

Pour toute question ou tout commentaire concernant le contenu de cette publication, veuillez contacter Lodewijk Smets ou Jasmin Chakeri.

La date limite pour la réception des contributions et la préparation des prévisions est fixée au 25 août 2026.

LISTE DES ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement	MARHP	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
APIA	Agence de Promotion des Investissements Agricoles	MPA	Multi-Phase Programmatic Approach
BCT	Banque Centrale de Tunisie	O&M	Operations and Maintenance
CBT	Central Bank of Tunisia	ONAS	Office National de l'Assainissement
CCDR	Country Climate and Development Report	PPP	Public-Private Partnership
CIT	Corporate Income Tax	RCP	Representative Concentration Pathway
CPI	Consumer Price Index	SONEDE	Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux
EU	European Union	TEM	Tunisia Economic Monitor
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations	TND	Tunisian Dinar
FDI	Foreign Direct Investment	UGTT	Union Générale Tunisienne du Travail
FX	Foreign Exchange	UNICEF	United Nations Children's Fund
GDP	Gross Domestic Product	VAT	Value-Added Tax
IME	Industries Mécaniques et Electriques	WASH	Water, Sanitation and Hygiene
INS	Institut National de la Statistique	WRI	World Resources Institute

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'économie tunisienne continue de croître, mais accuse un retard par rapport aux pays comparables. Le PIB réel a progressé de 2,7 % en 2025 et de 2,4 % en glissement annuel au premier semestre 2026. Par ailleurs, la croissance globale masque une forte divergence entre les secteurs, l'agroalimentaire, les industries mécaniques et électriques ainsi que les hôtels-restaurants compensant les contractions des hydrocarbures, du textile et du secteur financier. En outre, les obstacles à la concurrence, l'accès limité au financement, les distorsions des politiques publiques et le taux d'activité des femmes qui demeure limité ont entraîné une divergence de croissance par rapport aux pays comparables de la région.

Les conditions du marché du travail se sont modestement améliorées et restent marquées par de profondes disparités entre les sexes. Le taux de chômage est tombé à 14,9 % au deuxième trimestre 2026, poursuivant sa tendance à la baisse depuis le quatrième trimestre 2023, bien que cette diminution reflète largement des changements du taux d'activité plutôt qu'une création nette d'emplois. Le chômage des femmes est beaucoup plus élevé que celui des hommes (21,6 % contre 11,8 %). Le taux d'activité des femmes reste structurellement faible, à 27 %, soit moins de la moitié de celui des hommes (63,3 %).

Après dix trimestres consécutifs de création nette d'emplois, la population occupée a diminué de 58 000 postes au deuxième trimestre 2026 par rapport au trimestre précédent. Cette baisse globale masque une importante réallocation de l'em-

ploi entre les sexes, avec une perte de 72 000 emplois chez les femmes, non compensée par une hausse de 14 000 emplois chez les hommes. L'emploi total s'établissait à 3,57 millions au T2 2026, restant globalement conforme à son niveau d'avant la pandémie.

Les déséquilibres extérieurs se sont fortement accentués en raison du conflit au Moyen-Orient et de la flambée des prix du pétrole qui en a résulté. Le déficit énergétique a augmenté de 30 %, portant le déficit du compte courant à une hausse nominale de 49 % au premier semestre 2026. La pression sur les réserves de change s'est intensifiée à la mi-juillet 2026, lorsque les réserves ont diminué de 2,47 milliards de TND en une seule journée pour rembourser un euro-obligation de 2019, réduisant la couverture des importations de 101 à 92 jours.

L'assainissement budgétaire s'est poursuivi en 2025, bien que la dette publique reste élevée et que le recours au financement extérieur augmente. Face à des possibilités limitées de financement extérieur, les autorités ont de plus en plus recours au financement direct du budget par la Banque Centrale — un mécanisme devenu récurrent dans le financement budgétaire depuis 2024, ce qui accroît les risques d'éviction du crédit privé ainsi que les pressions inflationnistes.

L'inflation a continué de ralentir, mais la désinflation est à l'arrêt depuis le début de 2026. L'inflation des prix en glissement annuel, qui diminuait progressivement depuis son pic de 10,4 % en février 2023, a atteint son niveau le plus bas, 4,9 %, en janvier

2026, avant de remonter à 5,5 % en mai et de s'établir à 5,1 % en juillet 2026. En réponse à la désinflation, la Banque centrale a abaissé deux fois son taux directeur en 2025, jusqu'à 7 %, niveau auquel il est resté depuis. Parallèlement, la réforme des paiements par chèque de 2024 continue d'entraîner une hausse notable de la monnaie fiduciaire en circulation, ce qui justifie un suivi attentif des conditions monétaires.

À l'avenir, la croissance en 2026 est désormais projetée à 2,3 %, sous l'effet des répercussions du conflit au Moyen-Orient sur les prix du pétrole et la demande extérieure. La croissance à moyen terme (2027–28) devrait s'établir en moyenne à 2,1 % en l'absence de réformes structurelles durables. Le déficit du compte courant devrait atteindre 4,1 % du PIB en 2026 avant de se réduire à 3,1 % en 2028, en supposant un reflux des prix du pétrole, tandis que le déficit budgétaire devrait s'élargir à 6,0 % du PIB en 2026, contre 5,3 % en 2025, avant de revenir à 4,7 % en 2028. La dette publique devrait atteindre 84,2 % du PIB en 2026 avant de reculer à 81,9 % en 2028.

La Tunisie est l'un des pays les plus soumis au stress hydrique au monde, en raison de contraintes structurelles plutôt que cycliques. Avec une disponibilité d'eau douce renouvelable bien inférieure au seuil de pénurie absolue de 500 m³/personne/an, et huit des dix dernières années caractérisées par des précipitations inférieures à la moyenne, la crise de l'eau du pays est passée d'une possibilité lointaine à une réalité économique actuelle. Si l'année hydrologique 2025–2026 a apporté un soulagement, avec une remontée du taux de remplissage des barrages après une série d'années historiquement faibles, cette accalmie ne doit pas être confondue avec un renversement structurel. La trajectoire sous-jacente — portée par la croissance démographique, l'augmentation de la demande des secteurs productifs et le changement climatique — indique un écart croissant entre l'offre et la demande.

Les enjeux économiques dans le secteur de l'eau sont considérables. Sans mesures correctives pour traiter le déséquilibre entre l'offre et la demande d'eau, le Country Climate and Development Report (CCDR) de la Banque mondiale prévoit que les pertes économiques liées à la pénurie d'eau pourraient atteindre 6,4 % du PIB d'ici 2050. L'agriculture — qui emploie 14 % de la population active nationale et

jusqu'à 50 % des travailleurs dans les zones rurales — est la plus exposée. Mais les dommages s'étendent au tourisme, à l'agro-industrie et à l'industrie, faisant de la sécurité hydrique une condition déterminante des perspectives de croissance et d'emploi de la Tunisie. Dans le même temps, la sécurité hydrique n'est pas seulement une condition préalable à la croissance : les investissements dans le secteur génèrent directement des emplois, ce qui en fait un instrument de la politique tunisienne de l'emploi autant qu'une priorité environnementale ou infrastructurelle.

Les difficultés du secteur de l'eau trouvent leurs racines non seulement dans le climat et l'hydrologie, mais aussi dans la manière dont le secteur est géré. La Tunisie a construit ses institutions de l'eau durant une époque d'expansion de l'offre — et elles ont bien fonctionné dans ce contexte. Les adapter à une situation de pénurie structurelle exige toutefois une mise à jour du cadre réglementaire, un renforcement des dispositifs institutionnels et de la performance des opérateurs, ainsi que des modèles d'investissement innovants qui ne se sont pas encore pleinement matérialisés. Les progrès sur les dimensions juridique, financière et institutionnelle peuvent faire une différence substantielle parallèlement aux investissements dans les infrastructures, en renforçant les conditions permettant à ces investissements de produire des résultats durables.

Le Plan Eau 2050 de la Tunisie fournit une base stratégique bien définie et sa traduction en résultats durables constitue le principal défi à venir. La feuille de route du gouvernement repose sur un important programme d'investissement. Toutefois, des résultats durables dépendent d'un ensemble de mesures institutionnelles et de gouvernance qui doivent accompagner ces investissements. Le présent Bulletin présente trois ensembles de mesures qui se renforcent mutuellement — couvrant l'environnement juridique favorable, la viabilité financière et la performance opérationnelle ; conditions essentielles pour que les investissements dans les infrastructures produisent des gains durables. Elles comprennent la modernisation du Code des eaux, un cadre juridique pour la réutilisation des eaux usées traitées, un ajustement progressif des tarifs, une plus grande participation du secteur privé, l'amélioration de la performance des opérateurs et le prétraitement industriel.

EXECUTIVE SUMMARY

Tunisia's economy continues to grow, but lags behind peer countries. Real GDP grew by 2.7 percent in 2025 and 2.4 percent year-on-year in the first half of 2026. At the same time, headline growth masks substantial divergence across sectors, with agrifood, mechanical-electrical manufacturing and hotels-restaurants offsetting contractions in hydrocarbons, textiles and finance. Furthermore, barriers to competition, limited access to finance, public policy distortions, and low female labor force participation have resulted in a growth divergence from regional peer countries.

Labor market conditions improved modestly and remain marked by deep gender disparities. The national unemployment rate fell to 14.9 percent in the second quarter of 2026, continuing its downward trend since the fourth quarter of 2023, although this decline largely reflected changes in labor force participation rather than net job creation. Female unemployment is much higher than male unemployment (21.6 against 11.8 percent). Female labor force participation remains structurally low at 27 percent, less than half the male rate of 63.3 percent.

After ten consecutive quarters of net job creation, employment declined by 58,000 jobs quarter-on-quarter in the second quarter of 2026. This overall decline masked a significant reallocation of employment across genders, with a loss of 72,000 jobs among female workers more than offsetting an increase of 14,000 jobs among male workers. Total

employment stood at 3.57 million in Q2-2026, remaining broadly in line with its pre-pandemic level.

External imbalances widened sharply, because of the conflict in the Middle East and the resulting spike in oil prices. The energy trade deficit surged 30 percent, pushing the current account deficit up 49 percent in nominal terms in the first half of 2026. Pressure on foreign reserves intensified in mid-July 2026, when reserves fell by TND 2.47 billion in a single day to repay a 2019 Eurobond, reducing import cover from 101 to 92 days.

Fiscal consolidation continued in 2025, though public debt remains elevated and reliance on domestic financing is growing. With external financing options limited, the authorities have increasingly relied on direct Central Bank financing of the budget—a mechanism that has become a recurring feature of budget financing since 2024, raising risks of crowding out private credit and adding inflationary pressure.

Inflation continued to ease but disinflation has stalled since early 2026. Year-on-year price inflation, which had been on a gradual decline from its February 2023 peak of 10.4 percent, reached its lowest point of 4.9 percent in January 2026 before rising to 5.5 percent in May and settling at 5.1 percent in July 2026. Responding to disinflation, the Central Bank cut its policy rate twice in 2025 to 7 percent, where it has since remained. Meanwhile, a 2024 reform of check payments continues to drive a notable rise in

cash in circulation, warranting continued monitoring of monetary conditions.

Looking ahead, growth in 2026 is now projected at 2.3 percent, reflecting the fallout from the Middle East conflict on oil prices and external demand. Medium-term growth (2027–28) is expected to average 2.1 percent absent sustained structural reforms. The current account deficit is projected to reach 4.1 percent of GDP in 2026 before narrowing to 3.1 percent by 2028 assuming that oil prices fall back, while the budget deficit is expected to widen to 6.0 percent of GDP in 2026, up from 5.3 percent in 2025, before easing to 4.7 percent by 2028. Public debt is projected to reach 84.2 percent of GDP in 2026 before declining to 81.9 percent by 2028.

Tunisia is one of the most water-stressed countries in the world, due to structural rather than cyclical constraints. With renewable freshwater availability well below the 500 m³/person/year absolute scarcity threshold, and eight of the last ten years bringing below-average rainfall, the country's water crisis has moved from being a distant possibility to becoming a present economic reality. While the 2025–2026 hydrological year has brought relief, with dam fill rates recovering after a string of record-low years, this reprieve must not be mistaken for a structural reversal. The underlying trajectory—driven by population growth, increasing demand from productive sectors, and climate change—points toward a widening gap between supply and demand.

The economic stakes in the water sector are high. Without corrective action addressing the water supply-demand imbalance, the World Bank's Country Climate and Development Report (CCDR) projects that economic losses from water scarcity could reach 6.4 percent of GDP by 2050. Agriculture—which employs 14 percent of the national workforce and up to 50 percent of workers in rural

areas—faces the sharpest exposure. But the damage extends across tourism, agro-processing, and industry, making water security a defining condition for Tunisia's broader growth and employment prospects. At the same time, water security is not only a precondition for growth—investment in the sector generates employment directly, making it a vehicle for Tunisia's jobs agenda as much as an environmental or infrastructure priority.

The roots of water sector challenges lie not only in climate and hydrology, but in how the sector is managed. Tunisia built its water institutions for an era of expanding supply—and they performed well in that context. Adapting them to one of structural scarcity, however, requires updates to the legal framework, enhanced institutional setups and operator performance, and innovative investment models that have not yet fully materialized. Progress on the legal, financial, and institutional dimensions can make a substantial difference alongside infrastructure investment, strengthening the conditions under which investment delivers lasting results.

Tunisia's Plan Eau 2050 provides a well-defined strategic foundation and translating it into durable outcomes is the central challenge ahead. The Government's roadmap is anchored in a major investment program. At the same time, lasting results depend on a set of institutional and governance measures that should accompany that investment. This Monitor presents three mutually reinforcing clusters of such measures—spanning the enabling legal environment, financial sustainability, and operational performance, essential conditions for infrastructure investment to deliver durable gains. They encompass the modernization of the Water Code, a legal framework for treated wastewater reuse, progressive tariff adjustment, greater private sector participation, improved utility performance, and industrial pre-treatment.

الملخص التنفيذي

يوليو/ جويلية 2026، عندما انخفضت الاحتياطيات بمقدار 2.47 مليار دينار تونسي في يوم واحد لسداد سندات يوروبوند أُصدرت سنة 2019، مما أدى إلى انخفاض قدرة الاحتياطيات على تغطية الواردات من 101 يوم إلى 92 يوماً.

تواصل توطيد المالية العمومية في 2025، غير أن الدين العمومي لا يزال مرتفعاً، كما يتزايد الاعتماد على التمويل المحلي. ومع محدودية خيارات التمويل الخارجي، اعتمدت السلطات بشكل متزايد على التمويل المباشر للميزانية من قبل البنك المركزي، وهي آلية أصبحت سمة متكررة في تمويل الميزانية منذ 2024، مما يرفع مخاطر مزاحمة الائتمان الموجه إلى القطاع الخاص وإضافة ضغوط تضخمية.

واصل التضخم تراجعاً، غير أن مسار خفض التضخم توقف منذ بداية 2026. فقد بلغ تضخم الأسعار على أساس سنوي، الذي كان في اتجاه تنازلي تدريجي منذ بلوغه ذروته في فبراير/ فيفري 2023 عند 10.4 بالمائة، أدنى مستوى له عند 4.9 بالمائة في يناير/ جانفي 2026، قبل أن يرتفع إلى 5.5 بالمائة في مايو/ماي ويستقر عند 5.1 بالمائة في يوليو/ جويلية 2026. واستجابةً لتراجع التضخم، خُفّض البنك المركزي سعر الفائدة المرجعي مرتين خلال 2025 إلى 7 بالمائة، حيث ظل مستقراً منذ ذلك الحين. وفي الوقت نفسه، تواصل إصلاح منظومة الدفع بال شيكات المصادق عليه في 2024 في دفع الارتفاع الملحوظ في حجم النقد المتداول، مما يستدعي مواصلة مراقبة الظروف النقدية.

وبالنظر إلى الآفاق ، يُتوقع أن يبلغ النمو في 2026 نسبة 2.3 بالمائة، مما يعكس تداعيات الصراع في الشرق الأوسط على أسعار النفط والطلب الخارجي. ومن المتوقع أن يبلغ متوسط النمو على المدى المتوسط 2.1 بالمائة خلال الفترة 2027-2028، ما لم يتم تنفيذ إصلاحات هيكلية مستدامة. ومن المتوقع أن يصل عجز الحساب الجاري إلى 4.1 بالمائة من الناتج المحلي الإجمالي في 2026، قبل أن يتراجع إلى 3.1 بالمائة بحلول 2028، بافتراض عودة أسعار النفط إلى الانخفاض. وفي المقابل، يُتوقع أن يتسع عجز الميزانية إلى 6.0 بالمائة من الناتج المحلي الإجمالي في 2026، مقارنة بـ 5.3 بالمائة في 2025، قبل أن يتراجع إلى 4.7 بالمائة بحلول 2028. ومن المتوقع أن يبلغ الدين العمومي 84.2 بالمائة من الناتج المحلي الإجمالي في 2026، قبل أن ينخفض إلى 81.9 بالمائة بحلول 2028.

يواصل الاقتصاد التونسي نموه، لكنه لا يزال متأخراً عن البلدان النظيرة. نما الناتج المحلي الإجمالي بالأسعار القارة بنسبة 2.7 بالمائة في 2025 وبنسبة 2.4 بالمائة على أساس سنوي خلال السداسي الأول من 2026. غير أن معدل النمو الإجمالي يخفي تبايناً كبيراً بين القطاعات، حيث عوّضت قطاعات الصناعات الغذائية والفلاحة، والصناعات الميكانيكية والكهربائية، والفنادق والمطاعم، عن انكماش قطاعات المحروقات النسيج والمالية. علاوةً على ذلك، أدّت معوقات المنافسة، ومحدودية الحصول على التمويل، الإختلالات الناجمة عن السياسات العامة، ومحدودية مشاركة المرأة في سوق العمل إلى تباين في مسارات النمو مقارنةً بالبلدان النظيرة في المنطقة.

تحسنت ظروف سوق الشغل بشكل محدود، ولا تزال تتسم بفوارق عميقة بين الجنسين. انخفض معدل البطالة الوطني إلى 14.9 بالمائة في الثلاثي الثاني من عام 2026، مواصلاً اتجاهه التنازلي منذ الثلاثي الرابع من عام 2023، وإن كان هذا الانخفاض يعكس إلى حد كبير تغيرات في المشاركة في قوة العمل، وليس خلق مواطن شغل جديدة. ولا تزال بطالة النساء أعلى بكثير من بطالة الرجال، حيث بلغت 21.6 بالمائة مقابل 11.8 بالمائة. كما تظل مشاركة النساء في قوة العمل منخفضة هيكلياً، عند مستوى 27 بالمائة، أي أقل من نصف معدل مشاركة الرجال البالغ 63.3 بالمائة.

بعد عشرة ثلاثيات متتالية من خلق مواطن الشغل، انخفض التشغيل بمقدار 58 ألف مواطن شغل خلال الثلاثي الثاني من 2026. ويخفي هذا الانخفاض الإجمالي إعادة توزيع كبيرة للتشغيل بين الجنسين، إذ تجاوز فقدان 72 ألف مواطن شغل في صفوف العاملات الزيادة البالغة 14 ألف مواطن شغل في صفوف الرجال. وبلغ إجمالي عدد المشتغلين 3.57 مليون في الثلاثي الثاني من عام 2026، ليظل عموماً قريباً من مستواه قبل جائحة كوفيد-19.

اتسعت الاختلالات الخارجية بشكل حاد نتيجة الصراع في الشرق الأوسط وما ترتب عنه من ارتفاع كبير في أسعار النفط. فقد ارتفع عجز الميزان التجاري للطاقة بنسبة 30 بالمائة، مما أدى إلى زيادة عجز الحساب الجاري بنسبة 49 بالمائة خلال النصف الأول من 2026. واشتدت الضغوط على الاحتياطيات من العملة الأجنبية في منتصف

تُعد تونس من أكثر البلدان التي تواجه الشح المائي في العالم، وذلك نتيجة قيود هيكلية وليست ظرفية. ومع انخفاض توافر المياه العذبة المتجددة إلى مستوى أدنى بكثير من عتبة الندرة المطلقة البالغة 500 متر مكعب للفرد سنوياً، ومع تسجيل معدلات أمطار دون المتوسط خلال ثماني من السنوات العشر الأخيرة، انتقلت أزمة المياه في البلاد من احتمال بعيد إلى واقع اقتصادي قائم بالفعل. ورغم أن السنة الهيدرولوجية 2025-2026 قد أتاحت بعض الانفراج، مع تحسن نسب امتلاء السدود بعد سلسلة من السنوات التي سجلت مستويات قياسية من الانخفاض، فإنه ينبغي عدم اعتبار هذا التحسن انعكاساً هيكلياً للمسار. فالاتجاه الأساسي — الذي تدفعه الزيادة السكانية، وتنامي الطلب من القطاعات الإنتاجية، وتغير المناخ — يشير إلى اتساع الفجوة بين العرض والطلب على المياه.

إن الرهانات الاقتصادية المرتبطة بقطاع المياه كبيرة. فمن دون اتخاذ إجراءات تصحيحية لمعالجة اختلال التوازن بين العرض والطلب على المياه، يتوقع تقرير المناخ والتنمية الخاص بتونس الصادر عن البنك الدولي أن تصل الخسائر الاقتصادية الناجمة عن ندرة المياه إلى 6.4 بالمائة من الناتج المحلي الإجمالي بحلول 2050. وتواجه الزراعة — التي تشغل 14 بالمائة من إجمالي القوى العاملة الوطنية وما يصل إلى 50 بالمائة من العاملين في المناطق الريفية — أعلى مستويات التعرض لهذه المخاطر. غير أن الأضرار تمتد أيضاً إلى قطاعات السياحة، والصناعات الغذائية، والصناعة، مما يجعل الأمن المائي شرطاً حاسماً لآفاق النمو والتشغيل في تونس على نطاق أوسع. وفي الوقت نفسه، لا يمثل الأمن المائي مجرد شرط مسبق للنمو، بل إن الاستثمار في هذا القطاع يولد فرص عمل بصورة

مباشرة، مما يجعله أداة لتنفيذ أجندة التشغيل في تونس بقدر ما هو أولوية بيئية أو تتعلق بالبنية التحتية.

ولا ترجع جذور التحديات التي يواجهها قطاع المياه إلى المناخ والهيدرولوجيا فحسب، بل أيضاً إلى إدارة القطاع. فقد أنشأت تونس مؤسسات قطاع المياه في سياق اتسم بتوسع العرض، وقد أدت هذه المؤسسات أداءً جيداً في ذلك السياق. غير أن تكييفها مع واقع يتسم بندرة هيكلية للمياه يتطلب تحديث الإطار القانوني، وتعزيز الهياكل المؤسسية وأداء المشغلين، واعتماد نماذج استثمار مبتكرة لم تتحقق بعد بصورة كاملة. ويمكن إحراز تقدم كبير من خلال تحسين الجوانب القانونية والمالية والمؤسسية، بالتوازي مع الاستثمار في البنية التحتية، بما يعزز الظروف التي تضمن أن تؤدي الاستثمارات إلى نتائج مستدامة.

توفر «خطة المياه 2050» في تونس أساساً استراتيجياً محدداً بوضوح، ويتمثل التحدي الرئيسي للمستقبل في ترجمة هذه الخطة إلى نتائج مستدامة. وترتكز خارطة الطريق الحكومية على برنامج استثماري واسع النطاق. غير أن تحقيق نتائج مستدامة يتوقف على مجموعة من التدابير المؤسسية وتدابير الحوكمة التي يجب أن ترافق هذه الاستثمارات. ويعرض هذا التقرير ثلاث مجموعات مترابطة من التدابير، تشمل البيئة القانونية التمكينية، والاستدامة المالية، والأداء التشغيلي، وهي شروط أساسية لضمان أن تحقق الاستثمارات في البنية التحتية مكاسب مستدامة. وتشمل هذه التدابير تحديث مجلة المياه، ووضع إطار قانوني لإعادة استخدام المياه العادمة المعالجة، والتعديل التدريجي لتعريفات المياه، وتعزيز مشاركة القطاع الخاص، وتحسين أداء مؤسسات خدمات المياه، والمعالجة المسبقة للمياه العادمة الصناعية.

ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES RÉCENTES

1. Après des années de faible croissance, l'économie tunisienne montre des signes de reprise depuis 2023, la production ayant dépassé son niveau de référence d'avant la pandémie

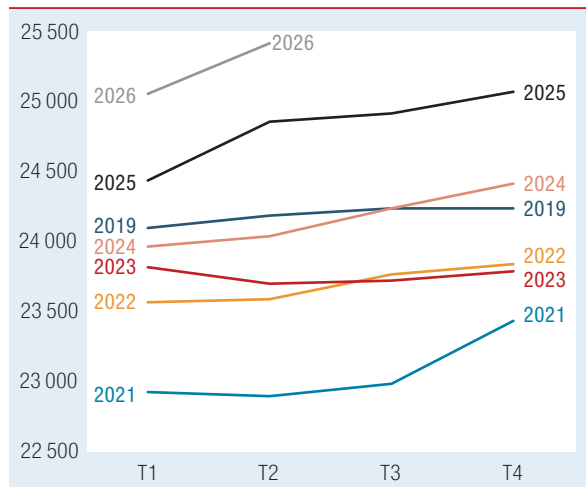
La reprise économique tunisienne est restée modeste depuis la forte contraction liée à la crise Covid-19, même si la production a finalement dépassé son niveau d'avant la pandémie. Après avoir stagné en 2023 (croissance de 0,3 %) en raison d'une demande limitée et des sécheresses, l'économie s'est légèrement redressée en 2024 et 2025 (croissances respectives de 1,7 % et 2,7 %). Ainsi, le PIB réel a retrouvé son niveau de 2019 au dernier trimestre 2024 (voir Figure 1), et se situait 5,1 % au-dessus de celui du deuxième trimestre 2026 par rapport à la même période de 2019. Toutefois, les obstacles à la concurrence, l'accès limité au financement, les difficultés de gouvernance et le faible taux d'activité des femmes ont entraîné une divergence de croissance par rapport aux pays comparables de la région (voir Figure 2).

La croissance économique en 2025 a été portée par une forte reprise de l'agriculture, des industries mécaniques et électriques et des

hôtels-restaurants, compensant l'aggravation des contractions dans les secteurs des hydrocarbures, du textile et de la finance. L'agriculture a progressé de 11,7 % en 2025, rebondissant ainsi après les pertes liées aux récentes sécheresses. Les résultats du secteur industriel ont été contrastés : les industries mécaniques et électriques ont enregistré une solide croissance de 4,6 %, tandis que l'industrie des hydrocarbures s'est contractée de 8,2 % en raison de l'épuisement des gisements et du sous-investissement structurel. Dans les services, les hôtels et restaurants ont progressé de 5,4 % avec la poursuite du renforcement de l'activité touristique. À l'inverse, le secteur financier s'est contracté de 1,1 %. Ce recul a été largement provoqué par le durcissement réglementaire — notamment l'augmentation du taux d'impôt sur les sociétés de 35 % à 40 % pour les institutions financières — et l'introduction de nouvelles règles relatives aux prêts bancaires et au système national de paiement.¹

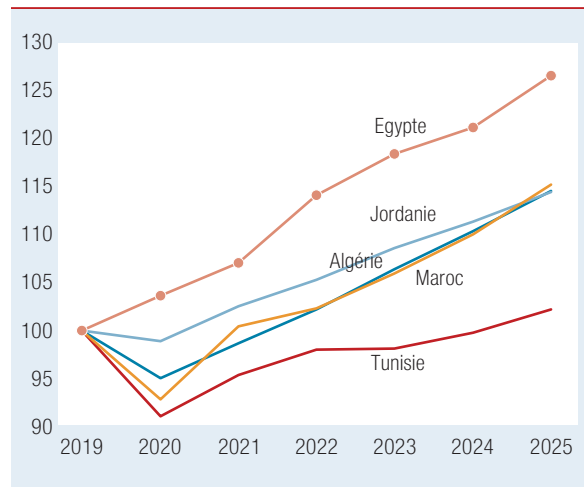
¹ En août 2024, une révision du Code de commerce (Loi n° 2024-41 du 2 août 2024) a introduit de nouvelles restrictions sur l'utilisation des chèques bancaires. Les amendements ont renforcé les conditions d'éligibilité, exigé une évaluation de la solvabilité préalable à la délivrance

FIGURE 1 • L'économie tunisienne s'est redressée depuis 2025...
(PIB trimestriel, prix constants 2015 TD)



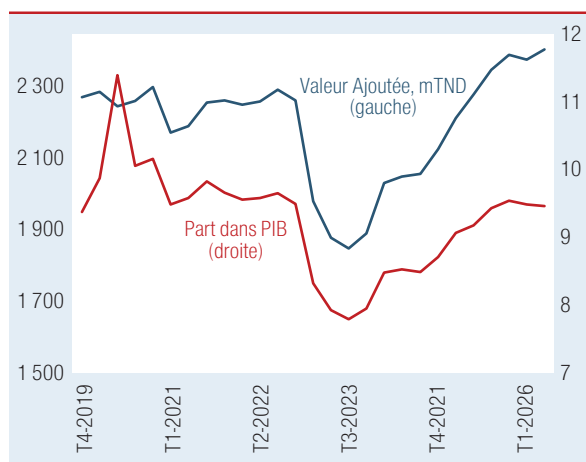
Source : Institut National de la Statistique (INS).

FIGURE 2 • ...mais continue d'accuser un retard par rapport à ses homologues régionaux
(PIB prix constants ; 2019=100)



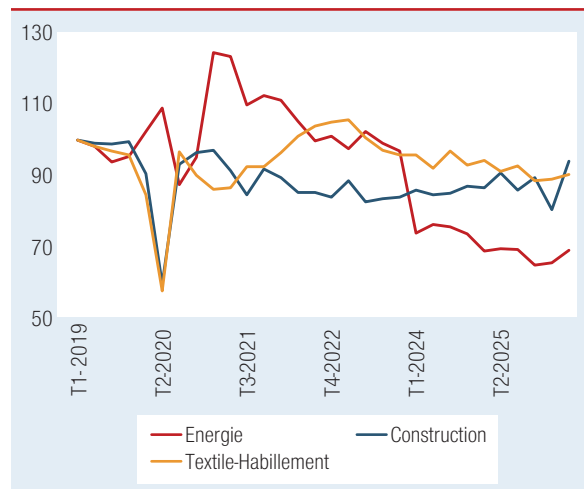
Source : Macro-Poverty Outlooks, Banque Mondiale.

FIGURE 3 • Après une forte baisse en 2023, l'agriculture a retrouvé en 2025 son niveau d'activité de 2022
(Valeur ajoutée agricole, en millions de dinars tunisiens à prix constants, et part dans le PIB)



Source : INS et calculs de la Banque mondiale.

FIGURE 4 • Les hydrocarbures, le textile et la construction ont pesé sur la croissance au premier semestre 2026.
(PIB semestriel à prix constants de 2015 ; 2019 = 100)



Source : INS et calculs de la Banque mondiale.

Les données du premier semestre 2026 indiquent que l'économie tunisienne a conservé son élan précédent, la stabilité de la croissance globale en glissement annuel masquant une forte hétérogénéité entre les principaux secteurs. Le PIB réel a progressé de 2,4 % en glissement annuel au premier semestre 2026, globalement conformément à la trajectoire de croissance obser-

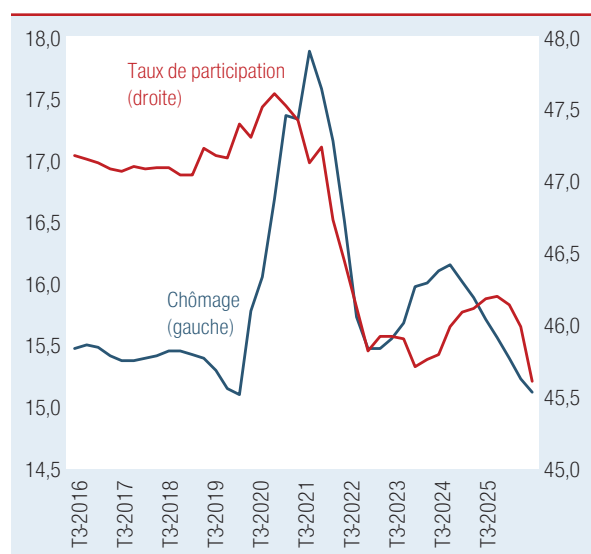
vée en 2025. Cette expansion a été tirée par la résilience persistante de l'agriculture (6,4 %) et une forte progression de l'industrie agroalimentaire (8,9 %).

d'un chéquier et établi des limites sur le montant des chèques individuels. La même loi a également introduit un plafonnement rétroactif des intérêts effectivement payés sur les prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 15 ans.

La demande extérieure a continué de soutenir les industries mécaniques et électriques, en hausse de 2,9 %, tandis que le secteur touristique a progressé de 4,4 %. Toutefois, des contraintes structurelles ont continué de peser sur d'autres segments de l'économie : le secteur de l'énergie a reculé de 3,9 % en raison de la baisse continue de la production, l'industrie textile s'est contractée de 3,3 % et la construction a diminué de 1,6 %, reflétant des contraintes structurelles, réglementaires, financières et d'investissement.

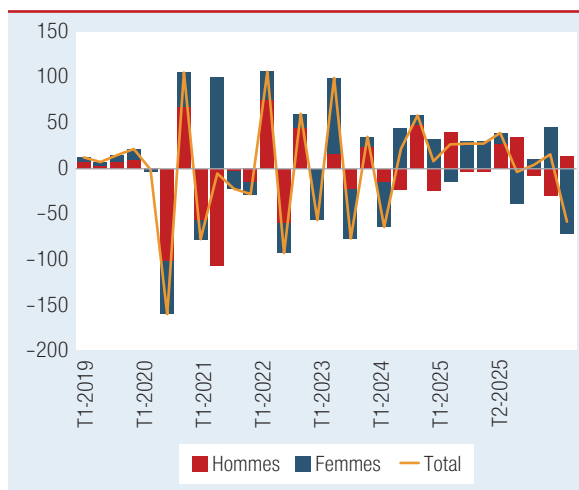
Les conditions du marché du travail se sont modestement améliorées et restent marquées par de profondes disparités entre les sexes. Le taux de chômage national est tombé à 14,9 % au deuxième trimestre 2026, poursuivant sa tendance à la baisse depuis le quatrième trimestre 2023, bien que cette diminution reflète largement des changements du taux d'activité plutôt qu'une création nette d'emplois. Le chômage des femmes est beaucoup plus élevé que celui des hommes (21,6 % contre 11,8 %).

FIGURE 5 • Le taux d'activité et le chômage sont en baisse



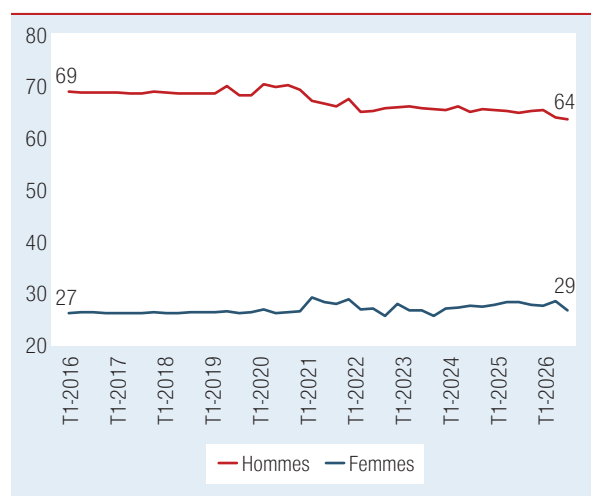
Source : INS et calculs de la Banque mondiale.

FIGURE 6 • L'économie a perdu 58 000 emplois au second trimestre 2026 (variation trimestrielle de la population occupée, en milliers)



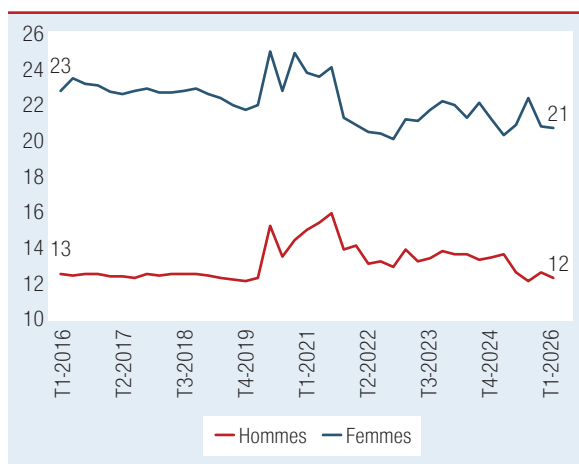
Source : INS et calculs de la Banque mondiale.

Figure 7 • Le taux de participation de femmes est bien inférieur à celui des hommes



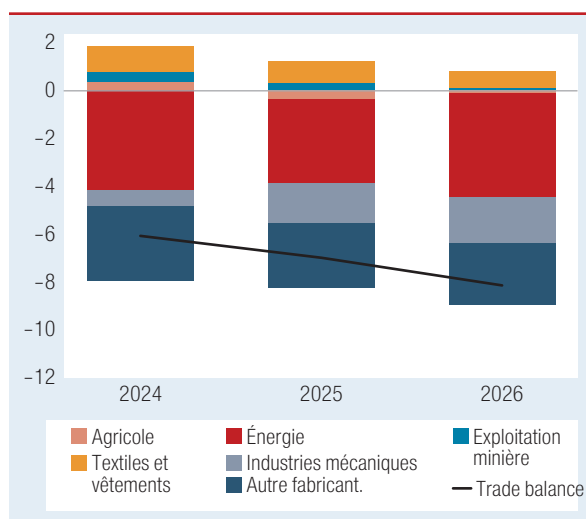
Source : INS et calculs de la Banque mondiale.

FIGURE 8 • Le chômage des femmes est supérieur de 10 points de pourcentage à celui des hommes



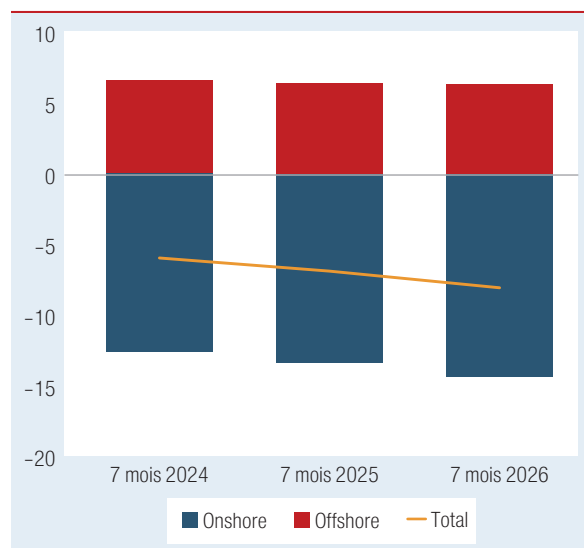
Source : INS et calculs de la Banque mondiale.

FIGURE 9 • L'énergie a principalement contribué à l'aggravation du déficit commercial des biens
(solde commercial par secteur, janvier-juillet, en pourcentage du PIB)



Source : INS et calculs de la Banque mondiale.

FIGURE 10 • L'excédent du secteur offshore représente 44 % du déficit du secteur onshore
(solde commercial, janvier-juillet, en pourcentage du PIB)



Source : INS et calculs de la Banque mondiale.

Le taux d'activité des femmes reste structurellement faible, à 27 %, soit moins de la moitié de celui des hommes (63,3 %).

Après dix trimestres consécutifs de création nette d'emplois, l'emploi a diminué de 58 000 postes au deuxième trimestre 2026 (par rapport au trimestre précédent). Comme le montre la Figure 6, cette baisse globale masque une réallocation importante de l'emploi entre les sexes, avec une perte de 72 000 emplois chez les femmes, non compensée par une hausse de 14 000 emplois chez les hommes. L'emploi total s'établissait à 3,57 millions au T2 2026, restant globalement conforme à son niveau d'avant la pandémie.

2. Une augmentation du déficit du compte courant a été compensée par un excédent du compte de capital, maintenant le niveau des réserves de change stable

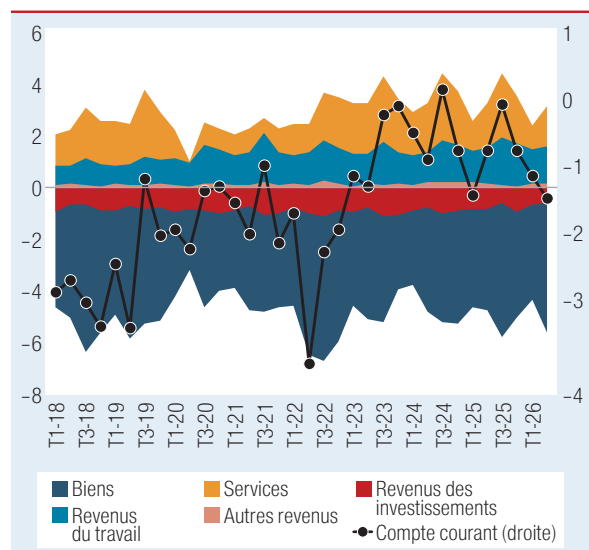
Le déficit commercial de la Tunisie s'est détérioré au premier semestre 2026, en partie à cause du conflit au Moyen-Orient. Le déficit commercial s'éta-

blissait à 12,7 % du PIB en 2025, contre 11,8 % en 2024. Cette dégradation était due à une hausse de 5,5 % des importations, le déficit énergétique représentant 51 % du déficit commercial total (Figure 9). Une croissance de 2,6 % des exportations n'a pas suffi à empêcher une détérioration du déficit commercial, qui a atteint 8,1 % du PIB au cours des sept premiers mois de 2026. La flambée des prix du pétrole s'est traduite par une hausse de 2,6 milliards de TND des importations d'énergie, portant la part du déficit énergétique dans le déficit commercial total à 53 %.

Le déficit commercial continue de masquer une divergence structurelle marquée entre une économie onshore contrainte et un secteur offshore résilient.² L'excédent de ce dernier, de 10 milliards de TND (5,4 % du PIB), a compensé environ 44 %

² Le secteur offshore est constitué d'entreprises entièrement exportatrices. Ce régime a été mis en place en 1972 afin de développer les exportations. Les entreprises qui exportent la totalité de leur production bénéficiaient d'une exonération de l'IS et des droits de douane sur leurs intrants. Plusieurs réformes ont été introduites depuis lors pour rapprocher les régimes offshore et onshore.

FIGURE 11 • Le déficit courant s'est creusé pour atteindre 1,7 % du PIB au deuxième trimestre 2026 (en pourcentage du PIB)

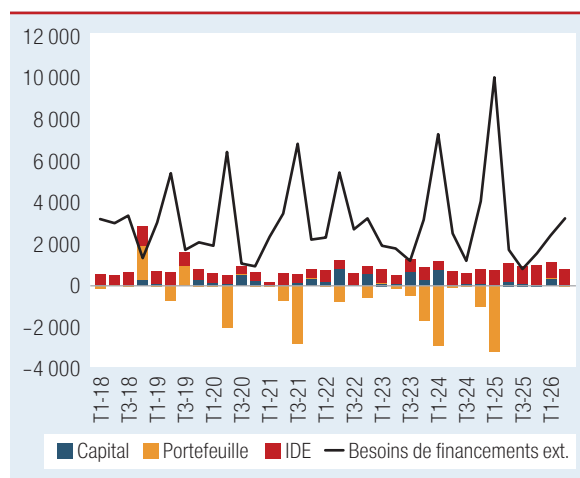


Source : Estimations des services de la Banque mondiale fondées sur les données de la Banque centrale de Tunisie.

du déficit du secteur onshore de 22,6 milliards de TND (12,1 % du PIB). Cette dynamique à deux vitesses est particulièrement prononcée dans les industries mécaniques et électriques (IME) : les composantes offshore du secteur IME ont généré un important excédent de 7,4 milliards de TND (3,9 % du PIB), qui a partiellement compensé un important déficit onshore des IME de 51,5 milliards de TND (5,6 % du PIB). Parallèlement, le secteur du textile et de l'habillement est resté un moteur régulier de la résilience des exportations, contribuant à un excédent offshore équivalent à 0,9 % du PIB. Malgré la convergence des taux d'impôt sur les sociétés (IS), les entreprises offshore continuent de dominer le secteur manufacturier tunisien, bénéficiant de procédures administratives plus simples, de contrôles moins nombreux sur les capitaux et les changes, d'un accès plus facile aux intrants importés et d'une intégration plus forte dans les marchés internationaux.

L'élargissement du déficit commercial de marchandises, conjugué à des exportations de services et des transferts de fonds des travailleurs globalement stables (en part du PIB), a entraîné une détérioration du solde du compte courant. Au premier semestre 2026, les recettes touristiques et les transferts des travailleurs sont restés

FIGURE 12 • Les IDE, les investissements de portefeuille et les entrées de capitaux ne suffisent pas à couvrir les besoins de financement extérieur (en pourcentage du PIB)^a



Source : Estimations des services de la Banque mondiale fondées sur les données de la Banque centrale de Tunisie.

^a Les besoins de financement externe sont définis comme la somme du solde du compte courant, du compte de capital, des IDE, des portefeuilles et du remboursement du principal de la dette extérieure.

globalement stables, à respectivement 1,8 % et 2,4 % du PIB. En termes d'arrivées, la Tunisie a accueilli environ 5,83 millions de visiteurs à fin juillet 2026, soit une hausse de 2,6 % par rapport à la même période de 2025. En conséquence de l'élargissement du déficit commercial, le déficit du compte courant a augmenté de 49 % en termes nominaux, atteignant 2,3 % du PIB, contre 1,7 % au premier semestre 2025 (Figure 11).

Les contrôles des capitaux ont contribué à maintenir la stabilité extérieure. Au deuxième trimestre 2026, les IDE représentaient 0,4 % du PIB (Figure 12). L'excédent du compte de capital, combiné à des contrôles stricts des sorties de capitaux, a permis de maintenir les réserves stables jusqu'à la mi-juillet. Toutefois, le 14 juillet 2026, les réserves de change ont diminué de 2,47 milliards de dinars, correspondant au remboursement de 700 millions d'euros d'une euro-obligation émise en 2019. En jours d'importations, le stock a diminué en une seule journée de 101 à 92 jours. Le recours accru au financement de la Banque centrale pour couvrir les remboursements extérieurs exerce une pression supplémentaire sur les réserves de change, la stabilité de

TABEAU 1 • Le financement du budget de l'État par recours aux emprunts auprès de la Banque centrale

Année	Cadre	Montant autorisé en milliards de TND (en % du PIB)	Observations
2020	Loi de finances rectificative 2020	2.8 (3.2)	Autorisation exceptionnelle accordée à la Banque centrale de Tunisie (BCT) pour fournir un financement direct au Trésor en réponse à la crise de la COVID-19.
2024	Loi n° 2024-2 (6 février 2024)	7.0 (4.4)	Financement exceptionnel sans intérêts accordé par la BCT au Trésor pour soutenir le budget de l'État et les remboursements de dette.
2025	Loi de finances 2025	7.0 (4.1)	Renouvellement de l'autorisation exceptionnelle permettant à la BCT de financer le Trésor.
2026	Loi de finances 2026 (article 12)	11.0 (5.9)	Financement exceptionnel sans intérêts autorisé, remboursable sur 15 ans, dont une période de grâce de 3 ans.

la monnaie et l'inflation. Pour réduire cette pression, la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a récemment signé deux accords de prêt d'un montant de 312 millions de dollars US avec le Fonds Monétaire Arabe et de 500 millions de dollars US avec la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank).³ Depuis le décaissement de ce dernier prêt à la fin juillet, les réserves de change se sont partiellement redressées (98 jours d'importations au 25 août 2026, contre 108 jours un an auparavant).

Bien que les réserves de change soient restées résilientes jusqu'à présent, la satisfaction des besoins de financement extérieur exige une gestion prudente, le pays ayant un accès limité aux marchés internationaux de capitaux. Les besoins de financement extérieur ont augmenté à 3,1 % du PIB au premier semestre 2026, le remboursement de la dette représentant 74,3 %. Compte tenu des possibilités limitées de financement extérieur,⁴ les autorités s'appuient de plus en plus sur des sources intérieures pour couvrir leurs besoins de financement, notamment sur des emprunts en devises auprès de la Banque centrale pour rembourser la dette extérieure. La Loi de finances 2026 a autorisé la Banque Centrale à prêter directement au Gouvernement jusqu'à 11 milliards de dinars (5,9 % du PIB), remboursables sur 15 ans sans intérêts. Alors que ce mécanisme avait été utilisé à titre exceptionnel dans le cadre de la Loi de finances rectificative de 2020 pour couvrir les déficits liés à la Covid-19, il est de nouveau utilisé depuis 2024 (voir Tableau 1), ce qui risque de peser sur la stabilité de la monnaie nationale et l'inflation.

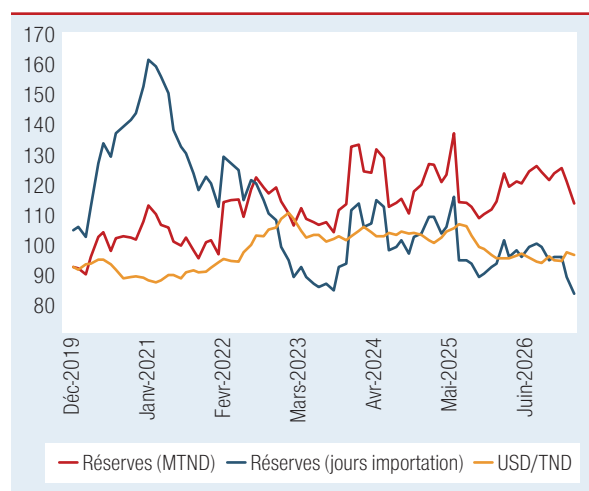
Le dinar est resté globalement stable, même si le recours continu au financement monétaire peut créer des pressions macroéconomiques. À court terme, le niveau actuel des réserves de change constitue une marge de sécurité face aux besoins d'importation et aux remboursements de la dette extérieure (Figure 14).⁵ Toutefois, l'utilisation des réserves pour rembourser la dette extérieure pourrait poser des difficultés pour la stabilité du taux de change et des prix. Cela serait particulièrement problématique si le déficit commercial — principale composante du déficit du compte courant — continue de s'accroître.

³ La facilité de prêt d'Afreximbank est destinée à aider la Tunisie à honorer ses obligations de dette commerciale, à financer des importations essentielles — notamment le carburant, les engrais et les produits alimentaires — et à renforcer la liquidité en devises étrangères. Le prêt du Fonds monétaire arabe est destiné à couvrir les besoins de la balance des paiements et à renforcer les équilibres financiers et extérieurs du pays.

⁴ Le gouvernement tunisien n'a pas émis d'obligations libellées en devises étrangères depuis 2019. Sa note de crédit souveraine a été systématiquement évaluée dans la catégorie spéculative (notamment par Moody's, Fitch Ratings et Rating and Investment Information). En 2025, Fitch a relevé sa note de CCC+ à B-, reflétant une amélioration de la position extérieure de la Tunisie, des investissements directs étrangers (IDE) nets résilients et des décaissements provenant de partenaires multilatéraux et bilatéraux, qui contribuent à la résilience des réserves internationales.

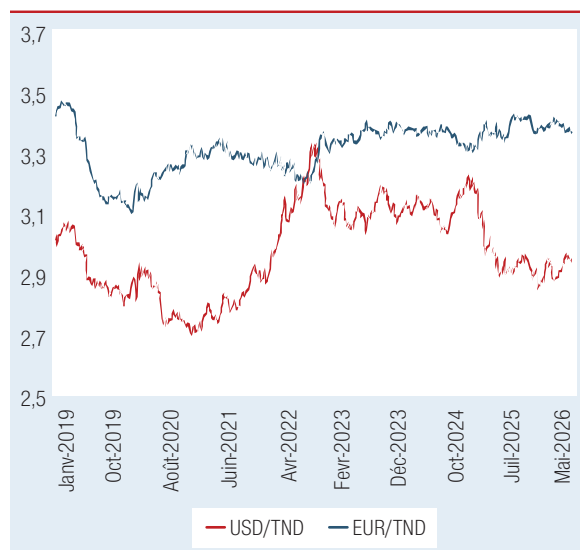
⁵ Le dinar s'est même apprécié par rapport au dollar américain en 2025, compte tenu de la baisse de valeur de ce dernier sur les marchés internationaux.

FIGURE 13 • Les réserves se sont maintenues à un niveau résilient depuis 2025 (réserves en millions de dinars tunisiens (TD), indice 2020 = 100, et en jours d'importations ; taux de change USD/TND (2020 = 100))



Source : Estimations des services de la Banque mondiale fondées sur les données de la Banque centrale de Tunisie.

FIGURE 14 • Le dinar est resté relativement stable par rapport à l'euro et s'est apprécié de 5 % par rapport au dollar depuis 2023



Source : Estimations des services de la Banque mondiale fondées sur les données de la Banque centrale de Tunisie.

3. L'inflation a continué de se modérer, conduisant la Banque centrale à abaisser son principal taux directeur

Le processus de désinflation de la Tunisie est à l'arrêt depuis le début de 2026, l'inflation globale ayant commencé à augmenter légèrement après avoir atteint un creux en janvier. L'inflation des prix en glissement annuel, qui diminuait progressivement depuis son pic de 10,4 % en février 2023, a atteint son niveau le plus bas de 4,85 % en janvier 2026, avant de remonter à 5,54 % en mai et de s'établir à 5,1 % en juillet 2026. Cette évolution s'est reflétée dans l'inflation sous-jacente, qui a d'abord diminué à 4,6 % en février 2026 avant de montrer les signes d'une légère remontée à 4,8 % en juillet, restant partiellement contenue par la faiblesse de la demande intérieure.⁶ Parallèlement, malgré la hausse des prix internationaux, les prix intérieurs de l'énergie n'ont pas augmenté, les prix réglementés n'ayant pas été révisés, empêchant les chocs sur les matières premières mondiales de se transmettre pleinement à l'inflation énergétique intérieure.

La remontée récente de l'inflation alimentaire a accru les pressions sur le pouvoir d'achat

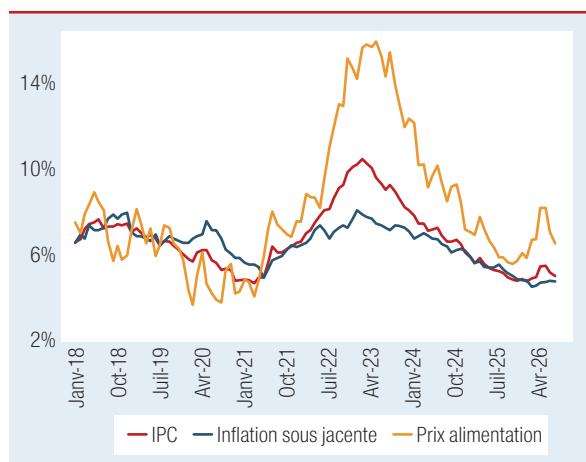
des ménages les plus pauvres, inversant la forte modération observée au cours des deux années précédentes. Après avoir culminé à 15,2 % en juin 2023 en raison des sécheresses persistantes et de la réduction de l'offre résultant de la compression des importations agricoles, l'inflation alimentaire a ralenti à 5,6 % en octobre 2025. Toutefois, cette tendance désinflationniste s'est inversée au début de 2026, les prix alimentaires atteignant 8,2 % en mai avant de redescendre à 6,6 % en juillet 2026. Ces nouvelles pressions sur les prix réduisent le pouvoir d'achat des ménages à faibles revenus, pour lesquels les dépenses alimentaires représentent une part importante du budget total.⁷

Avec le recul de l'inflation, la Banque centrale a abaissé son principal taux directeur en 2025. En 2025, le conseil de la Banque centrale a décidé de réduire deux fois le taux directeur de

⁶ L'inflation sous-jacente est calculée en excluant les produits énergétiques et alimentaires de l'IPC.

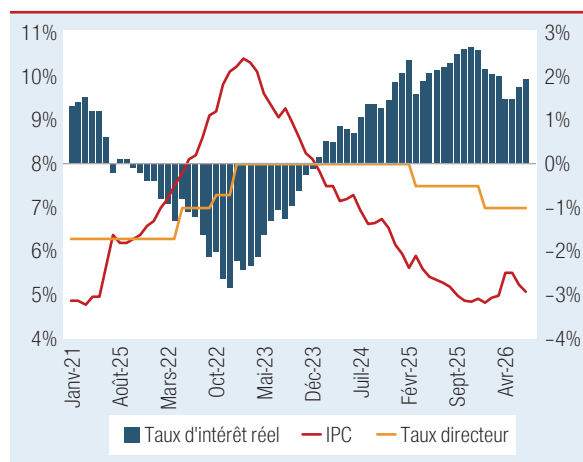
⁷ Selon l'enquête sur le budget des ménages de 2021, la part de l'alimentation dans les dépenses totales est de 35,5 % pour le quintile inférieur de la distribution des revenus et de 27,2 % pour le quintile supérieur.

FIGURE 15 • L'inflation a commencé à ralentir en 2023 et a désormais retrouvé son niveau moyen d'avant la Covid-19 (variation en glissement annuel, en pourcentage)



Source : Banque Centrale de Tunisie.

FIGURE 16 • Le taux d'intérêt réel atteint son niveau le plus élevé depuis mars 2021 (taux d'intérêt réel, inflation et taux directeur, en pourcentage)



Source : Estimations de la Banque Mondiale basées sur les données de la BCT et l'INS.

50 points de base (en mars et en décembre), pour le ramener à 7 %, niveau auquel il est resté depuis.⁸ Cette décision était motivée par la baisse de l'inflation et la nécessité de stimuler la croissance économique. Par conséquent, bien que le taux d'intérêt réel soit resté positif, à 1,9 % en juillet 2026, il suit une tendance baissière depuis le début de l'année, où il s'établissait à 2,6 % (Figure 16). Le maintien de la stabilité des prix exigera à l'avenir un examen attentif des choix de politique monétaire, y compris les ajustements du taux directeur, dans un contexte de forte augmentation de la monnaie en circulation (voir Encadré 1).

4. Le Gouvernement a engagé un assainissement budgétaire, mais les niveaux d'endettement restent élevés

Le déficit budgétaire est passé de 9 % du PIB en 2020 à 5,3 % en 2025, grâce à une combinaison de mesures portant sur les recettes et les dépenses (Figure 17). Les recettes sont passées de 25,7 % en 2020 à 29 % du PIB en 2025, soutenues par l'amélioration du recouvrement fiscal (26,1 % du PIB en 2025 contre 22,7 % en 2020). La croissance des dépenses a été limitée — les dépenses totales ont

atteint 33,9 % du PIB en 2025 contre 34,2 % en 2020 — grâce à la compression de la masse salariale (en termes de PIB), à la rationalisation des recrutements dans le secteur public et à la baisse des subventions rapportées au PIB. Les transferts aux établissements publics (subventions et transferts de fonctionnement) représentaient 34,6 % des dépenses totales et 11,7 % du PIB en 2025.⁹ Après la forte hausse des subventions en 2022 due à l'augmentation des prix internationaux, celles-ci sont tombées à 7,1 % du PIB en 2024 et à 6,7 % du PIB en 2025. Cela inclut une réduction des subventions énergétiques de 5,5 % à 4,1 % du PIB, due à la baisse des prix internationaux (Figure 18).

Les autorités ont réduit les subventions et réussi à contenir la croissance de la masse salariale, qui reste élevée selon les standards internationaux. Alors que la masse salariale demeure élevée selon les standards internationaux, elle est passée de 15,1 % du PIB en 2022 à 13,6 % en 2025 et de 41,7 %

⁸ D'autres taux ont également été réduits du même montant, notamment les facilités de dépôt (6,5 %), les facilités de prêt au jour le jour (8,5 %) et le taux plancher de l'épargne (6,5 %).

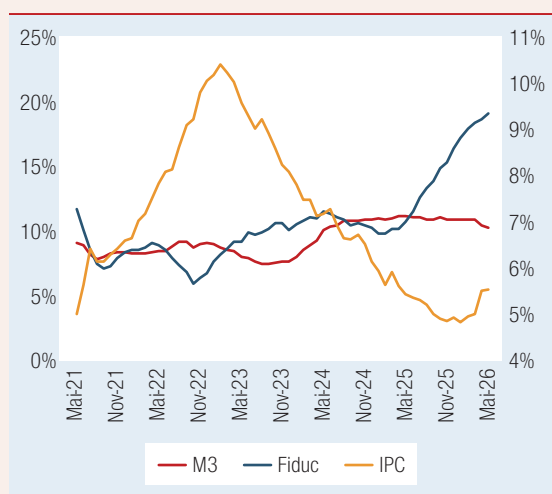
⁹ L'état d'exécution provisoire du budget pour 2026 n'a pas encore été publié.

ENCADRÉ 1 : DYNAMIQUES MONÉTAIRES ET HAUSSE DES ESPÈCES DANS LE CONTEXTE DE LA RÉFORME DES CHÈQUES DE 2024

Les agrégats monétaires tunisiens se sont découplés de l'activité réelle depuis le début de 2025. La croissance de la monnaie au sens large (M3) a atteint environ 10 % en glissement annuel en 2025,^a bien au-dessus de l'inflation des prix à la consommation (5,5 %) et de la croissance du PIB réel (2,5 %).^b Si une partie de cet écart peut refléter une normalisation de la vitesse de circulation de la monnaie après les chocs post-pandémie et post-conflit, il soulève également la possibilité que l'inflation mesurée sous-estime les pressions sous-jacentes sur les prix, compte tenu de l'ampleur des contrôles administratifs des prix encore en vigueur sur un large panier de biens de consommation.

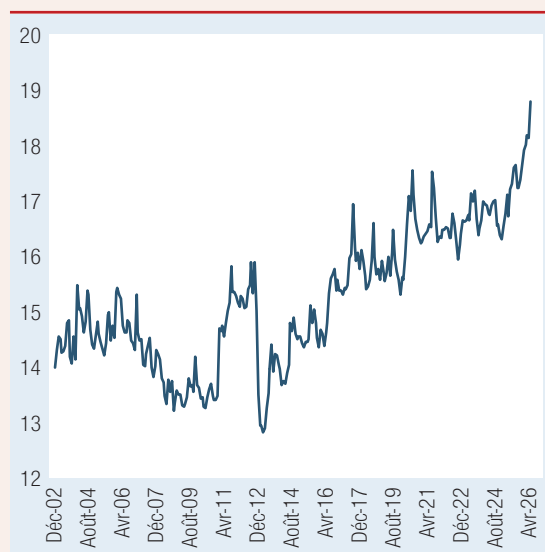
Un changement plus structurel est visible dans la composition de la monnaie. La monnaie fiduciaire en circulation a augmenté de façon exponentielle depuis février 2025, coïncidant avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les chèques (Loi n° 2024-41 du 2 août 2024), qui visait à lutter contre le mauvais usage des chèques, notamment leur utilisation généralisée comme instrument de paiement différé qui était devenue de fait une forme de crédit sans intérêt et un moyen de garantir les paiements. La loi a renforcé les critères d'éligibilité, introduit une évaluation de la solvabilité avant l'émission d'un chèque et imposé des plafonds aux montants des chèques individuels. En conséquence, la part de la monnaie fiduciaire en circulation dans M3 a atteint 18,8 % en mai 2026, contre 16,6 % en janvier 2025 et seulement 13,5 % en décembre 2010 – un niveau inédit sur plus de deux décennies de données. Les données du système de paiement confirment que la réforme a entraîné une substitution rapide des chèques vers les espèces. Au seul premier trimestre 2025, le volume des chèques traités a diminué de 62 % par rapport à la même période de 2024, tandis que leur valeur totale reculait de 48,3 %. Au début de 2026, les solutions numériques ont gagné du terrain : les volumes de paiements mobiles via le système TunPay ont augmenté de 67,1 % en glissement annuel et les montants des retraits et dépôts en espèces de 12,5 % en glissement annuel, ce qui suggère que les espèces et les portefeuilles numériques absorbent tous deux les transactions autrefois réalisées par chèque. Cette rupture structurelle dans la composition de la monnaie conduit à interpréter le ratio monnaie en circulation/M3 moins comme un signal de politique monétaire que comme un effet de transition du système de paiement. Elle implique également que les agrégats monétaires standards doivent être interprétés avec prudence en 2025–26, car une hausse de la part des espèces peut gonfler mécaniquement la croissance de M3 sans augmentation correspondante du pouvoir d'achat transactionnel dans l'économie formelle.

FIGURE B.1 • La croissance monétaire a dépassé l'inflation, tandis que la monnaie en circulation a fortement augmenté depuis le début de 2025
(moyenne mobile sur six mois du taux de croissance de M3 et de la monnaie en circulation – axe de gauche ; IPC – axe de droite)



Source : Banque Centrale de Tunisie.

FIGURE B.2 • La part de la monnaie en circulation dans la masse monétaire au sens large (M3) a atteint un niveau historiquement élevé
(part de la monnaie en circulation dans M3)

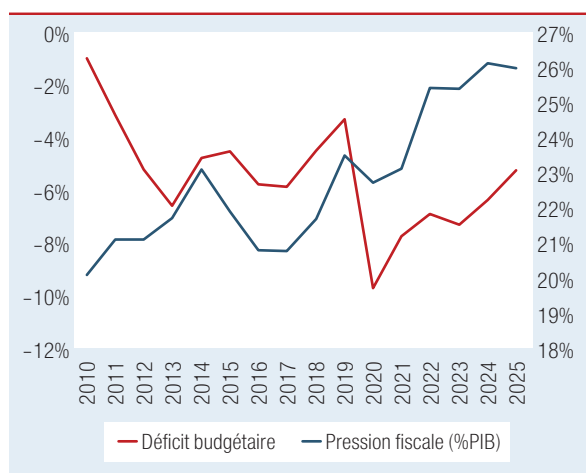


Source : Banque Centrale de Tunisie.

^a L'agrégat monétaire M3 est la mesure la plus large de la monnaie. Il se compose de la monnaie en circulation + des dépôts détenus à la BCT, dans les banques commerciales et au Centre des chèques postaux + des dépôts à terme et autres produits financiers + des comptes d'épargne spéciaux + des certificats de dépôt, billets de trésorerie, bons d'épargne et bons du Trésor à court terme.

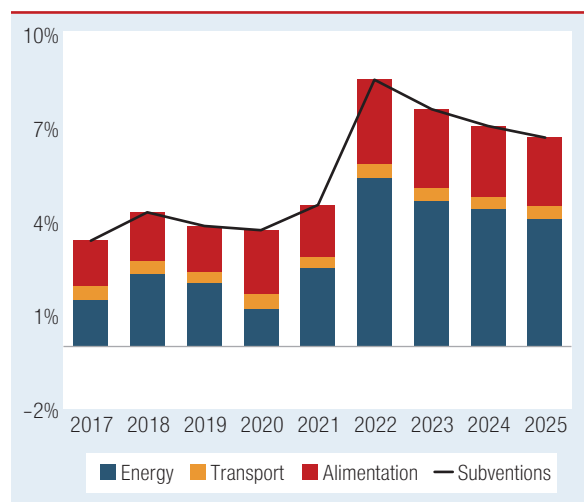
^b La théorie quantitative de la monnaie stipule que, sur le long terme, le niveau des prix est proportionnel à la masse monétaire, en supposant une vitesse de circulation de la monnaie et une production réelle relativement stables. L'inflation se produit lorsque la masse monétaire augmente de manière persistante plus rapidement que la production réelle.

FIGURE 17 • Le déficit budgétaire diminue lentement, mais demeure élevé malgré l'intensification de l'effort fiscal (en pourcentage du PIB)



Source : Ministère des Finances.

FIGURE 18 • Les subventions ont atteint 6,7 pourcent du PIB en 2025 (en pourcentage du PIB)



Source : Ministère des Finances.

des dépenses publiques totales à 39,9 % (Figure 19). Cette compression relative de la masse salariale fait suite à l'accord entre le Gouvernement et le syndicat (UGTT) en octobre 2022 et au maintien du contrôle des recrutements dans le secteur public.

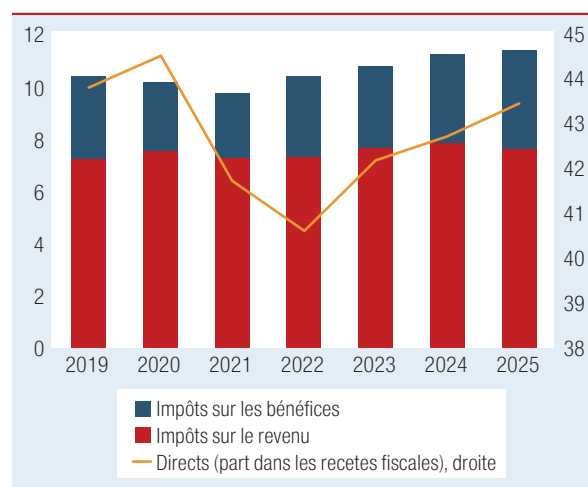
Inverser la baisse des dépenses publiques en capital contribuerait à relancer la croissance économique. Les dépenses en capital ont diminué de 3,6 % du PIB en 2024 à 3,3 % en 2025, restant bien en dessous des niveaux d'avant la Covid-19 (Figure 18). Avec une croissance économique modérée et la création d'emplois, les gouvernements successifs des quinze dernières années ont accru les dépenses publiques courantes afin de fournir des emplois publics et de maintenir les prix de marché des biens et services de base en dessous du niveau de recouvrement des coûts. Ces mesures ont évincé les investissements publics, laissant des infrastructures essentielles insuffisamment financées. Inverser cette baisse des dépenses en capital est crucial pour contribuer à relancer la trajectoire de croissance de la Tunisie et améliorer la prestation des services.

Le système fiscal tunisien reste relativement intensif en recettes, les recettes fiscales atteignant 26,1 % du PIB en 2025. Ce niveau d'imposition est élevé par rapport aux pays comparables en termes de revenu (moyenne des pays à revenu intermédiaire : 18 % du PIB). La structure de la fisca-

lité révèle une forte dépendance aux impôts indirects. En 2025, les impôts indirects représentaient 14,8 % du PIB, contre 11,3 % pour les impôts directs. Au niveau de la fiscalité directe, les impôts sur le revenu représentent environ les deux tiers des recettes fiscales directes totales, indiquant une forte dépendance à l'imposition des revenus du travail et suggérant que le système fiscal reste relativement biaisé en faveur de la taxation du travail. Toutefois, comme le montre la Figure 19, grâce à l'augmentation de l'impôt sur les sociétés, la part de la fiscalité directe augmente depuis 2022. Du côté de la fiscalité indirecte, la TVA représentait près de la moitié des recettes fiscales indirectes, soulignant son rôle central dans la mobilisation des ressources fiscales (Figure 20). Globalement, bien que le système fiscal tunisien génère des recettes importantes rapportées au PIB, sa structure témoigne d'une forte dépendance aux taxes sur la consommation et à l'imposition des revenus liés au travail, avec des implications potentielles pour l'équité et la répartition de la charge fiscale. Rééquilibrer la fiscalité des revenus du travail et du capital pourrait accroître l'efficacité et l'équité du système fiscal tunisien.

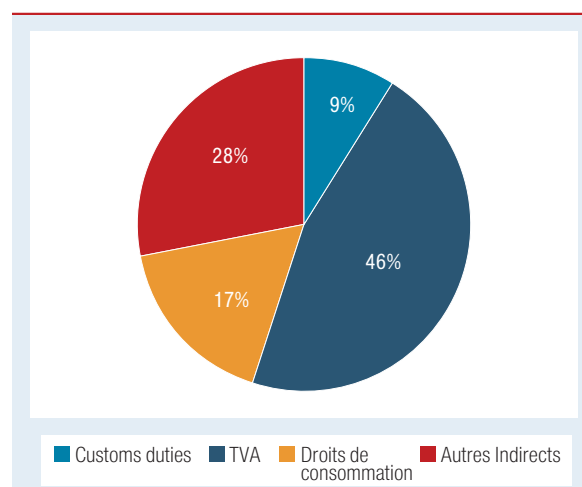
La dette publique est élevée et est de plus en plus financée par des sources intérieures. Depuis 2019, la dette publique tunisienne est passée de 67,8 % du PIB à un pic de 84,9 % en 2024 (Figure 21). En décembre 2025, l'encours total de la

FIGURE 19 • Les impôts directs augmentent et sont dominés par les impôts sur le revenu



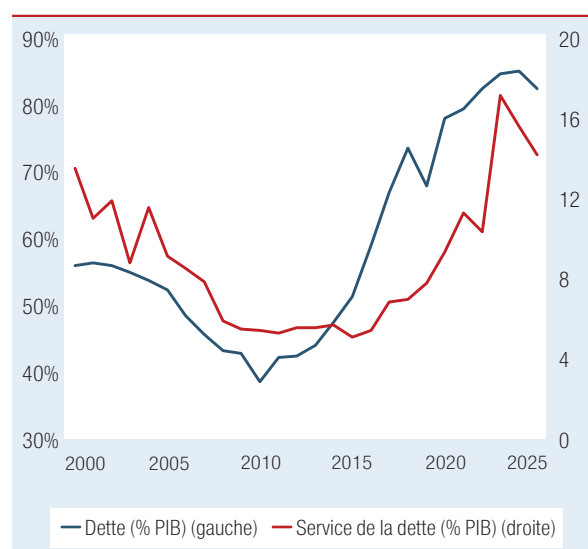
Source : Ministère des Finances.

FIGURE 20 • La TVA représente 46 pourcent des impôts indirects en 2025



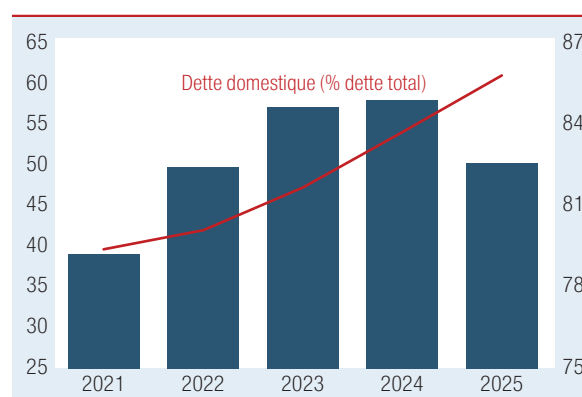
Source : Ministère des Finances.

FIGURE 21 • La dette publique et le service de la dette ont atteint leur pic en 2024



Source : Ministère des Finances.

FIGURE 22 • La Tunisie recourt de plus en plus au financement intérieur de la dette publique
(dette publique intérieure, en % de la dette publique totale (axe de gauche) et en milliards de dinars tunisiens (axe de droite))



Source : Ministère des Finances.

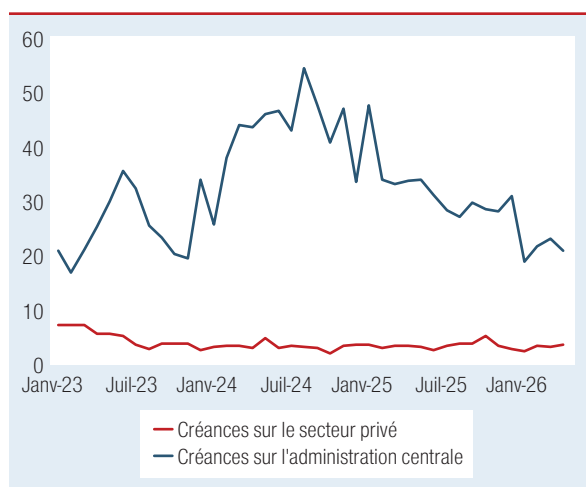
dette atteignait 142 milliards de TND (82,2 % du PIB).¹⁰ La combinaison d'un environnement de financement extérieur difficile et d'une dette publique croissante a entraîné un recours accru au secteur bancaire intérieur pour financer la dette. La part de la dette intérieure dans la dette publique totale est passée de 29,7 % en 2019 à 60,8 % en 2025 (Figure 22).

Le recours soutenu au financement intérieur de la dette publique comporte un risque d'éviction du crédit au secteur privé. Ces dernières

années, les créances nettes sur l'administration centrale ont augmenté plus rapidement que les créances sur l'ensemble de l'économie (Figure 22). La part de l'administration centrale dans les créances nettes totales a donc augmenté régulièrement, atteignant

¹⁰ Ces statistiques ne prennent pas en compte la dette garantie (contractée par les entreprises publiques). Au 30 juin 2023, la dette garantie atteignait 14,3 % du PIB (dont 57 % est extérieure).

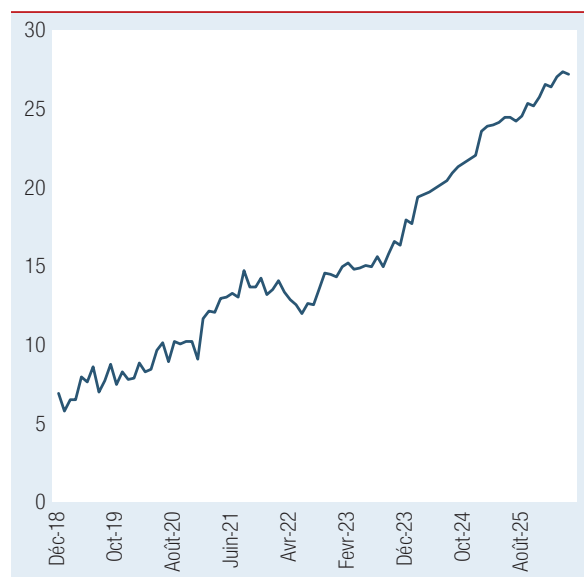
FIGURE 23 • Les créances nettes sur l'administration centrale progressent plus rapidement que les créances sur le reste de l'économie (variation en glissement annuel, en pourcentage)



Source : Banque Centrale de Tunisie.

27,1 % en avril 2026 contre 7,7 % en 2019 (Figure 23). Dans un contexte de croissance globale limitée du crédit, cette hausse de la part des créances sur l'administration centrale a évincé le crédit destiné au reste de l'économie, qui n'a augmenté que de 3,6 % entre avril 2026 et avril 2025. Les injections de liquidité via les opérations de refinancement ont réorienté

FIGURE 24 • Part de l'administration centrale dans les créances nettes (en pourcentage)



Source : Banque Centrale de Tunisie.

les ressources bancaires vers les prêts à l'administration centrale, limitant ainsi la disponibilité du crédit pour les autres segments de l'économie. En réponse, le Gouvernement a introduit dans différentes lois de finances des mesures visant à compenser partiellement les taux d'intérêt pour les PME. En outre, à la suite de la révision de la loi sur les chèques bancaires

ENCADRÉ 2 : LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA TUNISIE 2026-2030

Le nouveau Plan quinquennal de développement de la Tunisie a été adopté par le Parlement en juillet 2026, à l'issue d'un premier processus de conception « ascendant » (bottom-up), dans lequel les conseils locaux et régionaux ont contribué à l'identification des projets prioritaires. Le Plan définit huit piliers stratégiques couvrant un modèle de croissance plus équitable et durable, la réduction des disparités régionales, la compétitivité, la modernisation des infrastructures, la transition énergétique, la qualité des services publics, la réforme de la gouvernance et la durabilité (protection de l'environnement et préservation des ressources naturelles). Au niveau des perspectives macroéconomiques, le plan vise une croissance annuelle moyenne d'environ 4,2 % à l'horizon 2030, tirée principalement par l'investissement (en hausse de 9,8 %, contre 3 % pour la consommation et une contribution négative des exportations nettes) et portée par les industries mécaniques et électriques (5,6 %), les industries extractives (14,3 %), la construction (8,8 %) et les hôtels et restaurants (5,6 %). Le Plan vise également une réduction progressive du déficit budgétaire vers environ 3 % du PIB et un maintien de la dette publique en dessous de 80 % du PIB. Il prévoit de ramener le taux de pauvreté sous 15 %, d'intégrer la Tunisie dans la catégorie « très élevé » de l'indice de développement humain, de porter les énergies renouvelables à 35 % du mix électrique, de réduire de 30 % la consommation d'énergie primaire grâce aux gains d'efficacité et de moderniser les réseaux d'eau et d'assainissement. Les transferts sociaux doivent également augmenter, le nombre de bénéficiaires du programme Amen devant passer de 377 000 en 2025 à 653 000 en 2030. Le Plan mobilise une enveloppe d'investissement de 101,8 milliards de TND (environ 32 milliards de dollars US, soit 9 % du PIB) pour quelque 21 100 projets et programmes, dont environ 70 % sont de portée locale. Les infrastructures et les équipements publics représentent l'essentiel des dépenses, auxquels s'ajoutent des allocations pour l'énergie, l'agriculture et les ressources en eau. Le financement devrait provenir principalement du budget de l'État (61 %) et des entreprises publiques (30 %), les partenariats public-privé – ciblant la gestion des déchets, l'assainissement, les énergies renouvelables et le transport – couvrant les 9 % restants.

en août 2024, les banques sont tenues d'affecter au moins 8 % de leurs bénéfices de l'année précédente à des lignes de financement à court terme (jusqu'à deux ans), sans intérêts ni garanties, pour les petites entreprises et les particuliers.

PERSPECTIVES

5. À moyen terme, l'économie devrait croître en moyenne de 2,3 %, avec des risques à la baisse marqués et certains risques à la hausse

L'économie devrait croître de 2,3 % en 2026, portée par une reprise de l'agriculture et des industries mécaniques et électriques. Après la reprise de 2025, l'économie tunisienne devait initialement progresser de 2,5 % en 2026, soutenue par un rebond de la production agricole — notamment de l'huile d'olive et des céréales — et par une hausse de l'activité manufacturière, principalement dans les industries mécaniques et électriques. Les estimations de croissance pour 2026 ont été révisées à la baisse, à 2,3 %, à la suite du conflit au Moyen-Orient. Le secteur touristique devrait contribuer positivement à la croissance en 2026. Néanmoins, l'incertitude mondiale accrue pourrait peser sur l'économie en freinant la demande extérieure, notamment en provenance de l'UE, principal marché d'exportation de la Tunisie.

À moyen terme (2027–28), la croissance économique devrait ralentir pour atteindre en moyenne 2,1 %, dans un contexte de financement contraint et d'obstacles à l'entrée sur les marchés. À court terme, l'incertitude croissante concernant les échanges, les contraintes du financement extérieur et la poursuite de la hausse de la dépendance énergétique pourraient poser des difficultés à la croissance et à la stabilité macroéconomique. Les perspectives à moyen terme pourraient

s'améliorer sensiblement si la Tunisie entreprend des réformes visant à renforcer les finances publiques, moderniser les entreprises publiques et promouvoir davantage de concurrence.

Le déficit du compte courant devrait atteindre 4,1 % du PIB en 2026, reflétant un élargissement du déficit commercial partiellement compensé par une croissance modérée des recettes touristiques. À moyen terme, le déficit devrait légèrement diminuer pour atteindre 3,1 % du PIB en 2028. Avec des investissements directs étrangers qui devraient rester stables et des entrées de portefeuille minimales, les pressions sur le financement extérieur devraient rester élevées. Compte tenu des possibilités limitées de financement extérieur, les autorités pourraient recourir à des emprunts en devises auprès de la Banque centrale.

Les pressions sur les dépenses devraient affecter les finances publiques en 2026. Le déficit budgétaire devrait atteindre 6,0 % du PIB en 2026, contre 5,3 % en 2025, les subventions énergétiques devant augmenter en raison du conflit au Moyen-Orient. À moyen terme, le déficit devrait légèrement diminuer pour atteindre 4,7 % du PIB en 2028, sous l'effet des efforts de maîtrise de la masse salariale et de la baisse des subventions. La dette publique devrait diminuer marginalement, pour atteindre 81,9 % du PIB en 2028, contre 84,2 % en 2026.

Les besoins bruts de financement restent élevés, ce qui accroît le recours aux prêts souverains. En termes nominaux, les besoins bruts de financement devraient atteindre 27,3 milliards de TND en 2026 et 26,2 milliards de TND en 2027, en raison de l'augmentation des remboursements de dette. Le financement du déficit restera difficile, compte tenu de la stratégie visant à limiter l'endettement extérieur. Le recours accru au financement intérieur comporte des risques importants, notamment une éviction potentielle du crédit au secteur privé, des pressions inflationnistes et des vulnérabilités dans le système bancaire, même si les risques extérieurs sont réduits.

TABEAU 2 • Principaux indicateurs macroéconomiques, 2022-28

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Croissance du PIB réel aux prix constants du marché	2,8	0,2	1,7	2,7	2,3	2,2	2,1
Consommation privée	1,9	0,8	1,2	1,9	2,9	4,0	4,3
Consommation publique	1,2	-0,2	1,4	1,7	6,3	2,8	1,7
Formation brute de capital fixe	2,2	1,8	0,9	5,2	4,2	3,8	4,2
Exportations de biens et services	17,4	9,0	-1,6	5,6	2,0	3,7	2,6
Importations de biens et services	11,6	5,1	3,7	9,4	2,1	6,7	5,9
Croissance du PIB réel aux prix constants des facteurs	2,7	0,0	1,7	2,6	2,3	2,2	2,1
Agriculture	2,1	-16,2	8,8	11,7	6,0	2,1	2,0
Industrie	0,7	-0,9	-2,9	1,8	1,5	1,5	1,5
Services	3,5	2,9	2,4	1,6	2,0	2,5	2,4
Inflation	8,3	9,3	7,0	5,5	5,5	5,0	4,5
Solde du compte courant (% du PIB)	-8,8	-2,3	-1,6	-2,3	-4,1	-3,5	-3,1
Réserves de change (milliards de dollars)	7,4	8,5	8,8	8,4	6,3	6,1	6,2
Réserves de change (mois d'importations)	4,6	5,6	5,63	4,95	3,30	3,10	3,00
Solde budgétaire (% du PIB)	-6,9	-7,1	-6,1	-5,3	-6,0	-5,6	-4,7
Solde budgétaire primaire (% du PIB)	-3,6	-3,1	-1,9	-1,5	-1,6	-0,8	0,0
Recettes fiscales (% du PIB)	29,4	28,9	29,4	28,8	28,0	27,7	27,5
Dépenses fiscales (% du PIB)	36,3	35,9	35,2	33,9	35,1	33,0	31,8
Besoins de financement de l'administration centrale (% du PIB)	13,1	12,6	16,6	14,6	14,7	13,2	12,4
Dette de l'administration centrale (% du PIB)	82,4	84,6	84,9	82,5	84,2	83,1	81,9
Paiements d'intérêts (sur la dette de l'administration centrale ; % du PIB)	3,3	3,9	3,9	3,8	3,9	4,0	3,9
PIB nominal en milliards de dollars US	45,0	48,2	51,3	57,3	62,1	66,7	71,3

Les chiffres pour 2022-2025 sont fondés sur les données du Gouvernement ; ceux de 2026-2028 reposent sur les projections des services de la Banque mondiale.

EAU, CROISSANCE ET EMPLOIS EN TUNISIE : DE LA PÉNURIE À LA RÉSILIENCE

Résumé

La Tunisie est l'un des pays les plus soumis au stress hydrique au monde, en raison de contraintes structurelles plutôt que cycliques. Avec une disponibilité d'eau douce renouvelable bien inférieure au seuil de pénurie absolue de 500 m³/personne/an, et huit des dix dernières années caractérisées par des précipitations inférieures à la moyenne, la crise de l'eau du pays est passée d'une possibilité lointaine à une réalité économique actuelle. Si l'année hydrologique 2025–2026 a apporté un soulagement bienvenu, avec une remontée du taux de remplissage des barrages après une série d'années historiquement faibles, cette accalmie ne doit pas être confondue avec un renversement structurel. La trajectoire sous-jacente — portée par la croissance démographique, l'augmentation de la demande des secteurs productifs et le changement climatique — indique sans ambiguïté un écart croissant entre l'offre et la demande.

Les enjeux économiques sont considérables. Sans mesures correctives pour traiter le déséquilibre entre l'offre et la demande d'eau, le Country Climate and Development Report de la Banque mondiale (Groupe de la Banque mondiale, 2023) estime que les pertes économiques liées à la pénurie d'eau pourraient atteindre 6,4 % du PIB d'ici 2050. L'agriculture — qui emploie 14 % de la population active nationale et jusqu'à 50 % des travailleurs dans les zones rurales — est la plus exposée. Mais les dommages s'étendent au tourisme, à l'agro-industrie et à l'industrie, faisant de la sécurité hydrique une condition déterminante des perspectives de croissance et d'emploi de la Tunisie. Dans le même temps, la sécurité hydrique n'est pas seulement une condition préalable à la croissance tirée par l'emploi — les investissements dans le secteur génèrent directement des emplois, ce qui en fait un instrument de la politique tunisienne de l'emploi autant qu'une priorité environnementale ou infrastructurelle.

Les origines de ce défi se trouvent non seulement dans le climat et l'hydrologie, mais aussi dans la manière dont le secteur de l'eau est géré. La Tunisie a construit ses institutions de l'eau pour une époque d'expansion de l'offre — et elles ont bien fonctionné dans ce contexte. Les adapter à une situation de pénurie structurelle exige toutefois une mise à jour du cadre juridique, un renforcement des dispositifs institution-

nels et de la performance des opérateurs, ainsi que des modèles d'investissement innovants qui sont encore en cours de développement. Les progrès sur les dimensions juridique, financière et institutionnelle peuvent faire une différence substantielle parallèlement aux investissements dans les infrastructures, en renforçant les conditions permettant à ces investissements de produire des résultats durables.

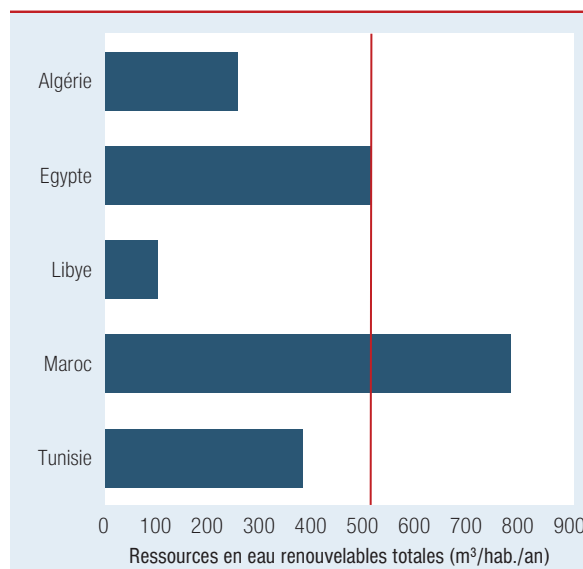
Le Plan Eau 2050 de la Tunisie fournit une base stratégique bien définie, et sa traduction en résultats durables constitue le principal défi à venir. La feuille de route du Gouvernement repose sur un important programme d'investissement — dont l'ampleur est présentée à la section 3. Aussi, des résultats durables dépendent d'un ensemble de mesures institutionnelles et de gouvernance qui devraient accompagner ces investissements. Le présent Bulletin identifie trois ensembles de mesures qui se renforcent mutuellement — couvrant l'environnement juridique favorable, la viabilité financière et la performance opérationnelle, conditions essentielles pour que les investissements dans les infrastructures produisent des gains durables. Elles comprennent la modernisation du Code des eaux, un cadre juridique pour la réutilisation des eaux usées traitées, un ajustement progressif des tarifs, une plus grande participation du secteur privé, l'amélioration de la performance des opérateurs et le prétraitement industriel.

6. L'eau comme contrainte majeure pour l'économie tunisienne

Un pays déjà situé sous le seuil de pénurie absolue d'eau

Le bilan du développement du secteur de l'eau en Tunisie est remarquable, mais le pays fait désormais face à des défis structurels. Depuis l'indépendance, le pays a construit 37 grands barrages et un vaste réseau de transfert interbassins (MARHP 2024), atteint un accès quasi universel à l'eau potable et à l'assainissement dans les zones urbaines comme rurales (UNICEF, s.d.), et a presque entièrement développé son potentiel irrigable. Pourtant, cette réussite même — la mobilisation de 92 % des ressources

FIGURE 25 • Disponibilité en eau par habitant en Tunisie par rapport au seuil de pénurie absolue (en rouge) et aux pays comparables — données de 2022



Source : FAO 2026.

en eaux de surface (MARHP 2024) — signifie que le modèle traditionnel d'expansion de l'offre a atteint ses limites physiques et que le pays est désormais confronté à un défi fondamentalement différent : gérer une pénurie structurelle plutôt que développer l'offre.

La situation hydrique de la Tunisie est l'une des plus critiques au monde, et la tendance structurelle pointe vers une pénurie accrue indépendamment de la variabilité des précipitations d'une année à l'autre. Comme l'illustre la Figure 25, la Tunisie fait partie des pays d'Afrique du Nord et de la région MENA situés sous le seuil, groupe qui est lui-même le plus soumis au stress hydrique au monde. À l'échelle mondiale, le pays se classe au 23e rang pour le stress hydrique selon l'indice WRI Aqueduct et pourrait atteindre les 10e–12e rangs dans 50 ans (MARHP 2023a). La disponibilité d'eau douce renouvelable n'est déjà plus que d'environ 380 m³ par habitant et par an (FAO 2026), bien en dessous du seuil de pénurie absolue de 500 m³ par habitant. Les projections climatiques suggèrent qu'elle pourrait tomber à 120–210 m³ par habitant d'ici 2050 — soit une réduction de près de 70 % par rapport aux niveaux déjà critiques d'aujourd'hui (AFD 2020). Parallèlement, les eaux souterraines sont exploitées à hauteur

de 133 % de leur capacité de renouvellement, et plus d'un quart des prélèvements sont non autorisés, ce qui revient à épuiser un stock irremplaçable (MARHP 2023a, 2024).

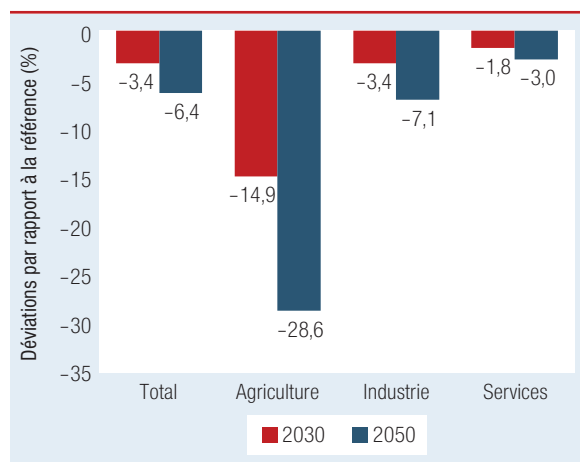
L'année hydrologique 2025–2026 a apporté une amélioration bienvenue, mais ne saurait être considérée comme un tournant structurel. Après cinq années consécutives de précipitations inférieures à la moyenne et des taux de remplissage des barrages historiquement bas — atteignant un minimum historique de 19 % en décembre 2024 (MARHP 2024) — les niveaux des barrages sont remontés à environ 60–70 % en mars-mai 2026, apportant un soulagement important à court terme. Mais une seule bonne année de précipitations ne renverse pas la tendance de long terme : la fréquence des années sèches augmente et le niveau de la nappe phréatique dans de nombreux aquifères continue de baisser. La situation exige une réponse structurelle.

Les récentes années de sécheresse : un test de résistance révélant les fragilités structurelles

Bien que les précipitations se soient rétablies en 2025–2026, le cycle de sécheresse des cinq années précédentes a montré à quelle vitesse la pénurie d'eau se traduit par des dommages économiques lorsque le secteur manque de résilience pour absorber les chocs. La saison 2023–2024 a été la plus sévère : les apports aux barrages n'ont représenté que 36 % des moyennes historiques, les allocations d'irrigation pour les périmètres publics ont été réduites de moitié par rapport à deux ans auparavant, et les effets en cascade ont touché l'ensemble du système alimentaire et de l'économie (MARHP 2024). Cet épisode illustre le fonctionnement du secteur de l'eau avec des marges financières et opérationnelles limitées ; un choc hydrologique sévère peut donc rapidement se transformer en dommages économiques généralisés, soulignant l'importance des mesures structurelles examinées dans les sections 2 et 4.

L'agriculture a supporté le coût économique le plus élevé. La production céréalière s'est effondrée à 0,53 million de tonnes en 2023, bien en dessous des moyennes historiques, et la valeur

FIGURE 26 • Contractions projetées du PIB selon le scénario de changement climatique le plus défavorable (RCP 8.5), par rapport au scénario de référence — 2030 et 2050



Source : Groupe de la Banque mondiale, 2023.

ajoutée agricole s'est contractée de plus de 14 %, ramenant la croissance globale du PIB près de zéro — faisant de la Tunisie le seul pays parmi ses pairs régionaux dont le PIB réel restait inférieur à son niveau d'avant la pandémie à fin 2024 (Groupe de la Banque mondiale 2024, 2025). L'inflation alimentaire a dépassé 15 % à la mi-2023 et, comme les dépenses alimentaires représentent plus de 35 % des dépenses du quintile le plus pauvre, cette hausse a touché de manière disproportionnée les ménages vulnérables (Groupe de la Banque mondiale 2024). Parallèlement, les coûts d'adaptation des infrastructures ont été substantiels : la facture énergétique des transferts d'eau à longue distance entre le nord, mieux doté en eau, et le sud plus sec a doublé (MARHP 2024), illustrant la dimension budgétaire du stress hydrique et le coût d'une capacité d'adaptation insuffisante dans le secteur.

Le coût économique de l'insécurité hydrique est important et croissant

L'insécurité hydrique exerce un frein mesurable sur la performance économique de la Tunisie et le coût de l'inaction devrait s'accumuler au fil du temps. Le Country Climate and Development Report (CCDR) de

la Tunisie prévoit que les pertes économiques liées à la pénurie d'eau pourraient atteindre 6,4 % du PIB d'ici 2050 sans action climatique corrective, la valeur ajoutée agricole devant diminuer de 29 % à la moitié du siècle par rapport à un scénario de référence fondé sur les tendances passées. Cette évolution est due aux effets combinés de la diminution de la disponibilité de l'eau, de la hausse des coûts de production et de la baisse de la compétitivité des secteurs dépendants de l'eau (Figure 2). L'exposition économique s'étend bien au-delà de l'agriculture. Le tourisme, qui représente 6,5 % du PIB, subit une pression opérationnelle du fait des coupures d'approvisionnement en eau dans les zones côtières. L'agro-industrie et le textile dépendent d'un approvisionnement fiable en eau pour leurs processus de production (MARHP 2024). Les interruptions d'eau et la salinité excessive coûtent aux entreprises en moyenne 0,4 % de leur chiffre d'affaires annuel et ont porté la consommation d'eau embouteillée à 247 litres par personne et par an — près d'une bouteille par personne et par jour (MARHP 2023a ; Banque mondiale 2026a).

Les secteurs dépendants de l'eau emploient une grande part de la main-d'œuvre tunisienne

L'insécurité hydrique constitue un risque majeur pour le marché du travail, car les secteurs les plus exposés au stress hydrique figurent également parmi les principaux employeurs en Tunisie. L'agriculture représente 14 % de l'emploi national et jusqu'à 50 % dans les zones rurales. L'agriculture irriguée, bien qu'elle ne couvre que 10 % des terres cultivées, génère 35–40 % de la valeur ajoutée agricole, ce qui en fait la composante la plus productive — et la plus dépendante de l'eau — du secteur (Banque mondiale 2026a). Le tourisme emploie 11,5 % de la population active, et les industries agroalimentaire et textile représentent ensemble près de la moitié de l'emploi industriel salarié (MARHP 2024) — toutes ayant une forte dépendance à l'eau. Le CCDR prévoit que, sans intervention, le stress hydrique et climatique pourrait supprimer au moins 30 % des emplois agricoles d'ici 2050 — un choc sur le marché du travail concentré dans les zones rurales où les possibilités d'emploi alternatives sont les plus rares.

Le corollaire est toutefois tout aussi important : l'investissement dans les infrastructures hydrauliques est lui-même un générateur direct d'emplois. Cela fait du secteur un instrument de la politique de l'emploi au cœur des priorités de développement de la Tunisie. Le programme RESEau, soutenu par la Banque mondiale, selon une approche programmatique multiphase (MPA) — un programme d'investissement de 700 millions de dollars US sur dix ans approuvé en mars 2026 pour soutenir l'amélioration du secteur de l'eau en Tunisie — fournit des estimations concrètes de ce potentiel : sa première phase devrait à elle seule créer environ 4 000 emplois permanents et 13 400 emplois temporaires (Banque mondiale 2018, 2026). La section 3 développe pleinement ce lien eau-emplois, en s'appuyant sur l'analyse détaillée de l'emploi réalisée pour le programme.

7. Comprendre les racines : déséquilibres structurels du secteur de l'eau

Un cadre de gouvernance conçu pour une autre époque

Un défi fondamental du secteur de l'eau en Tunisie est que son architecture de gouvernance a été conçue pour une époque d'expansion de l'offre — et n'a pas été adaptée à une situation de pénurie structurelle. Le Code des eaux de 1975, législation fondamentale du secteur, a été adopté lorsque les prélèvements annuels d'eau douce étaient inférieurs au tiers de leur niveau actuel. Le modèle institutionnel qui en a émergé — centré sur l'expansion de l'offre et la gestion centralisée des ressources en eau — a produit des résultats remarquables pendant plusieurs décennies : la Tunisie a atteint un accès quasi universel à l'eau potable (97 % de la population aujourd'hui), tandis que la couverture de l'assainissement atteint 99 % (UNICEF, s.d.). La Tunisie reste un leader régional dans la fourniture de services hydriques. Le problème est que ce modèle institutionnel, conçu pour une époque d'expansion de l'offre, n'a pas été pleinement adapté à une situation de pénurie structurelle — alors même que le contexte hydrologique, démographique et économique a été profondément transformé.

Il en résulte un secteur où les responsabilités institutionnelles sont fragmentées entre plusieurs ministères et agences, où aucun organisme de régulation indépendant n'existe pour superviser la qualité des services ou arbitrer entre les usages concurrents, et où la fixation des tarifs reste une décision politique plutôt que fondée sur des critères techniques. La surexploitation des eaux souterraines — à 133 % des ressources renouvelables, avec plus d'un quart des prélèvements non autorisés — reflète en partie une lacune de gouvernance : la capacité de contrôle n'a pas suivi l'augmentation des forages illicites et les instruments juridiques permettant d'y remédier restent limités dans l'attente de la finalisation du nouveau Code des eaux, processus engagé depuis 2009. La création d'une autorité de régulation indépendante et la finalisation du Code des eaux constituent des conditions habilitantes majeures pour une série d'autres améliorations du secteur.

Fragilité financière et sous-performance opérationnelle créent un piège de sous-investissement

Le modèle financier du secteur de l'eau n'est actuellement pas capable de soutenir le niveau d'investissement ni la qualité de service exigés par la situation tunisienne. Les niveaux tarifaires et de recouvrement des coûts varient considérablement entre les sous-secteurs : la SONEDE couvre désormais environ 107 % des coûts d'exploitation et de maintenance (O&M), niveau atteint après quatre ajustements tarifaires successifs depuis 2020, tandis que l'ONAS n'en couvre qu'environ 70 % et les opérateurs de l'irrigation environ 50 % (MARHP 2024 ; SONEDE 2024 ; Banque mondiale 2026a). La conséquence est un double défi de financement ; Sur le plan opérationnel, l'ONAS et les opérateurs d'irrigation dépendent des transferts de l'État pour couvrir les déficits récurrents — des transferts eux-mêmes insuffisants, imprévisibles et qui évinceraient des investissements productifs. Sur le plan du capital, la transition vers des sources d'eau non conventionnelles telles que le dessalement et la réutilisation des eaux usées exige des investissements à une échelle qui fait de la mobilisation de capitaux privés un impératif plutôt qu'une option. L'ONAS fonctionne sous gel

des recrutements depuis 2008 et n'a bénéficié d'aucun ajustement tarifaire depuis 2022, tandis que les tarifs d'irrigation n'ont été que marginalement ajustés depuis 2002, mettant en évidence l'interaction entre les contraintes institutionnelles et financières dans ce secteur (Banque mondiale 2026a). Globalement, les recettes de vente couvrent 18 % du coût total du secteur — un décalage structurel avec des besoins d'investissement estimés à 900 millions de dollars US par an jusqu'en 2050 (MARHP 2023b).

Les contraintes opérationnelles aggravent le défi financier. Des budgets de maintenance limités entraînent la dégradation des réseaux, ce qui augmente les pertes et érode à son tour les recettes nécessaires au financement de la maintenance — un cycle difficile à rompre. Les pertes de réseau sont importantes dans tous les sous-secteurs : environ 23 % de l'eau potable produite par la SONEDE n'atteint pas l'utilisateur final, tandis que les pertes dans les réseaux d'irrigation atteignent 30 % dans les périmètres publics (MARHP 2023b, 2024). Les années de sécheresse ont ajouté une dimension supplémentaire : les restrictions d'eau ont empêché de nombreux agriculteurs de générer des revenus suffisants pour payer leurs factures d'eau, créant des arriérés de paiement qui se sont propagés dans le secteur et ont encore affaibli les finances des opérateurs (Banque mondiale 2024). Rompre ce cycle — par un ajustement progressif des tarifs, la numérisation et l'amélioration de la facturation et du recouvrement — figure parmi les priorités les plus urgentes et offrant les meilleurs rendements de l'agenda d'amélioration.

Irrigation et réutilisation des eaux usées : deux systèmes sous-performants offrant un fort potentiel inexploité

Les contraintes institutionnelles et réglementaires freinent les progrès dans des solutions prometteuses présentant un potentiel important inexploité, notamment l'irrigation et la réutilisation des eaux usées traitées. L'agriculture est le principal utilisateur d'eau en Tunisie, représentant environ 75 % des prélèvements totaux d'eau au cours des années normales — même si l'utilisation effective de l'eau agricole

a été nettement plus faible au cours de la dernière décennie en raison des restrictions d'irrigation liées à la sécheresse (MARHP 2024 ; Banque mondiale 2026a). Pourtant, la gestion de l'irrigation fonctionne selon un modèle administratif qui limite l'efficacité, la qualité des services et les incitations à la conservation. Le Plan Eau 2050 identifie la transition vers un modèle de gestion plus indépendant, orienté commercialement et responsable devant les usagers comme une voie essentielle d'amélioration — avec des implications directes pour la productivité rurale et l'emploi examinées à la section 3. De même, la Tunisie produit environ 300 millions de m³ d'eaux usées traitées par an — une ressource indépendante de la sécheresse — mais n'en réutilise qu'environ 10 % (MARHP 2024), en raison notamment de l'ambiguïté juridique concernant les normes de réutilisation et du respect insuffisant des obligations de prétraitement industriel. Ces deux domaines pourraient bénéficier de manière significative de mesures ciblées de gouvernance et de réglementation, comme indiqué à la section 4, sans nécessiter de nouvelles ressources en eau importantes.

8. Eau, emploi et opportunités économiques

Le stress hydrique comme menace pour les emplois existants dans les secteurs dépendants de l'eau

Les enjeux en matière d'emploi de la crise de l'eau en Tunisie sont concentrés dans les secteurs et les régions les moins capables d'absorber les chocs économiques. Comme indiqué à la section 1, l'agriculture emploie 14 % de la population active nationale et jusqu'à 50 % dans les zones rurales, l'agriculture irriguée générant une part disproportionnée de la valeur ajoutée agricole malgré sa couverture de seulement 10 % des terres cultivées (Banque mondiale 2026a). Lorsque l'eau est rationnée — comme lors de la réduction de moitié des allocations d'irrigation pendant la sécheresse de 2023–2024 — c'est l'agriculture irriguée, avec ses besoins élevés en main-d'œuvre pour la plantation, l'entretien et la récolte, qui souffre le plus. Les emplois agroalimentaires hors exploitation représentent 9 % supplémentaires de l'emploi total, de sorte qu'avec

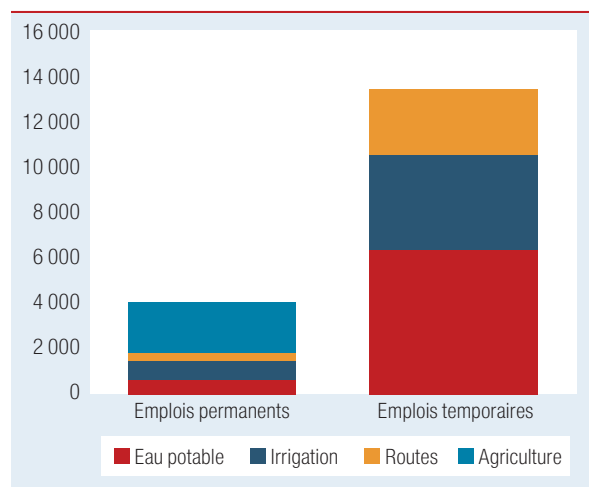
la production agricole sur exploitation, près d'un emploi sur quatre se situe dans le système agroalimentaire et dépend donc d'un service d'eau fiable. Le tourisme, l'agro-industrie et le textile — représentant ensemble près de la moitié de l'emploi industriel salarié — sont tous exposés aux risques liés à la disponibilité, au coût et à la fiabilité de l'eau (MARHP 2024). Le CCDR prévoit une perte d'au moins 30 % des emplois agricoles d'ici 2050 sans intervention, un choc qui serait fortement concentré dans les régions où l'agriculture dépendante de l'eau constitue le principal moyen de subsistance. Dans ce contexte, améliorer la sécurité hydrique est l'un des leviers d'action publique les plus directs pour protéger l'emploi rural et périurbain existant.

L'investissement dans l'eau comme générateur de nouveaux emplois : enseignements du programme RESEau

Les investissements dans le secteur de l'eau tunisien génèrent des emplois à une échelle significative, comme l'illustrent les estimations de création d'emplois élaborées pour le programme RESEau MPA. La première phase à elle seule devrait générer environ 4 000 emplois permanents, ainsi que 13 400 emplois temporaires dans la construction (Banque mondiale 2026a). Le coût d'investissement par emploi permanent — environ 33 000 dollars US — se compare favorablement à la moyenne nationale tunisienne estimée à 37 000 dollars US pour l'investissement public, faisant de l'investissement dans le secteur de l'eau l'une des utilisations les plus efficaces du capital public et des bailleurs de fonds en termes d'emploi (Banque mondiale 2018, 2026). La Figure 27 présente une ventilation par activité du programme et type d'emploi.

Le potentiel de création d'emplois de l'investissement dans l'eau se matérialise par plusieurs canaux, couvrant la construction et la productivité agricole, mais aussi l'importance économique plus large de la qualité du service d'eau pour les emplois urbains. L'emploi temporaire dans la construction — l'effet le plus immédiat — résulte des travaux de génie civil dans les périmètres irrigués, les réseaux d'alimentation en eau et les infrastructures de traitement. Les emplois permanents

FIGURE 27 • Estimation des créations d'emplois permanents et temporaires dans le cadre de la phase 1 du programme RESEau MPA (278,3 millions d'euros), par sous-secteur/activité



Source : Banque mondiale, 2026a.

Note : Les équivalents d'emplois permanents résultent de la création de nouveaux emplois (directs et indirects), de l'amélioration de la prestation de services, de l'accroissement de la productivité et des revenus, ainsi que des pertes évitées. Les emplois temporaires sont liés aux activités de construction.

sont générés plus durablement par l'amélioration de la productivité agricole : un meilleur service d'eau permet aux agriculteurs d'intensifier la production, de se diversifier vers des cultures à plus forte valeur ajoutée, l'élevage et l'agrotourisme, et de s'intégrer plus régulièrement aux chaînes de valeur agroalimentaires — transformant le travail agricole saisonnier en emploi à l'année et créant des effets d'entraînement dans le transport, l'approvisionnement en intrants et les services ruraux (Banque mondiale 2026b). L'ampleur de cette opportunité est importante : une analyse récente de la Banque mondiale estime qu'une utilisation plus intelligente de l'eau dans l'agriculture pourrait générer 245 millions d'emplois de long terme dans le monde d'ici 2050, les gains les plus importants étant concentrés dans les économies en développement confrontées à la pénurie d'eau (Banque mondiale 2026b). Un troisième canal, souvent négligé, passe par une amélioration de la fiabilité de l'approvisionnement en eau urbain : les interruptions d'eau touchent actuellement 28 % des entreprises du sud de la Tunisie, et leur réduction a des effets mesurables sur la production des entreprises et l'emploi qu'elle permet de maintenir (Banque mondiale 2026a).

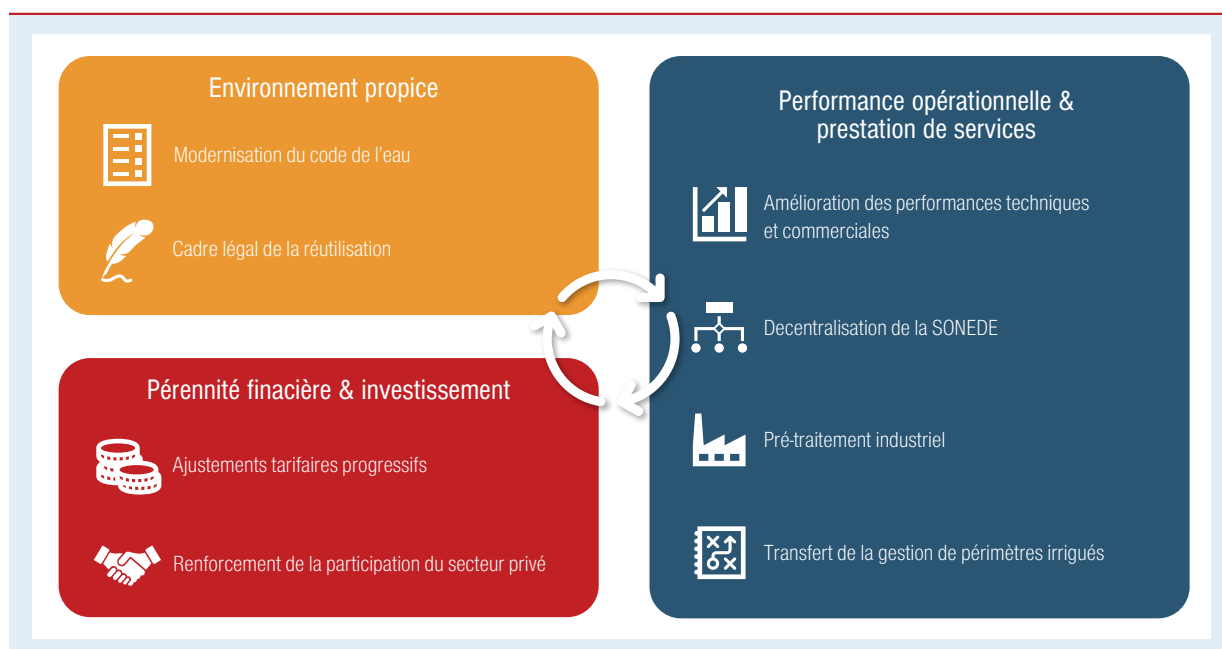
Les emplois favorisés par la gouvernance : comment une meilleure gestion de l'eau libère la productivité et les moyens de subsistance

Au-delà des effets directs de l'investissement dans les infrastructures sur l'emploi, une meilleure gestion de l'eau libère une vague plus large et plus durable de création d'emplois fondée sur les gains de productivité. La stratégie Eau 2050 prévoit que la modernisation de la gestion de l'irrigation — faisant passer les taux d'intensification agricole de 80 % du potentiel actuel à 120 % — générerait une importante valeur ajoutée supplémentaire sans augmenter l'utilisation totale d'eau, avec des effets sur l'emploi se diffusant dans le travail agricole, l'agro-industrie et les services ruraux (MARHP 2023b). Parallèlement, le secteur commence à créer de nouvelles catégories d'emplois qualifiés dans l'économie verte et numérique : les 43 start-up agritech soutenues par l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA) en 2024 — développant des solutions de suivi numérique, d'irrigation intelligente et de qualité de l'eau — constituent un segment émergent d'emplois hautement qualifiés pour les jeunes Tunisiens, qui devrait croître à mesure que le secteur développe le dessalement, la réutilisation des eaux usées et la numérisation des réseaux (MARHP 2024). Pris ensemble, les arguments en faveur d'un investissement durable dans le secteur de l'eau en matière d'emploi vont bien au-delà des emplois de construction — ils englobent la productivité agricole, les moyens de subsistance ruraux et l'économie verte.

9. Un programme d'amélioration porté par le Gouvernement : de la stratégie à la mise en œuvre

Le Plan Eau 2050 de la Tunisie fournit une feuille de route complète et solidement fondée pour le secteur jusqu'au milieu du siècle. La feuille de route est le produit d'un vaste processus de consultation nationale et d'un diagnostic approfondi de tous les sous-secteurs de l'eau. Toutefois, la traduction de cette stratégie en résultats durables dépend de manière critique d'un ensemble de mesures d'amélioration qui

FIGURE 28 • Huit mesures sélectionnées permettant de maximiser le retour sur investissement dans les infrastructures hydrauliques proposées dans le cadre d'Eau 2050



Source : Banque mondiale, 2026a.

l'accompagnent. L'investissement dans les infrastructures à lui seul ne peut résoudre les difficultés du secteur : sans institutions plus solides, une meilleure viabilité financière et un cadre juridique plus favorable, les nouvelles infrastructures pourraient être exploitées et entretenues de manière sous-optimale, au risque de reproduire les difficultés rencontrées par les actifs existants (MARHP 2023b ; Banque mondiale 2024).

Alors que le Plan Eau 2050 définit ce qui doit être construit, les conditions de gouvernance et institutionnelles détermineront si ces investissements fonctionnent. Les trois ensembles présentés à la Figure 28 représentent les mesures les plus importantes pour combler cet écart — et sans lesquelles les ambitions du Plan ont peu de chances d'être pleinement réalisées.

Ensemble 1 — Mettre en place un environnement favorable

Cet ensemble traite de la base juridique et réglementaire sans laquelle les autres mesures manquent de fondement, de force exécutoire ou de capacité d'investissement.

La modernisation du Code des eaux — législation fondamentale du secteur, inchangée depuis 1975 — constitue la condition habilitante générale de l'ensemble de l'agenda. Sa finalisation fournirait la base juridique pour des dispositifs institutionnels mieux adaptés à la gestion de la pénurie structurelle, un contrôle renforcé des prélèvements d'eau non autorisés et les cadres d'investissement nécessaires au dessalement et à la participation du secteur privé.

Le cadre juridique de la réutilisation des eaux usées traitées — Comme indiqué à la section 2.3, la Tunisie produit environ 300 millions de m³ d'eaux usées traitées par an, mais n'en réutilise qu'environ 10 %, en partie en raison d'une ambiguïté juridique concernant les normes et responsabilités en matière de réutilisation. Un cadre réglementaire clair transformerait cette ressource sous-utilisée en actif productif et susceptible d'attirer des investissements.

Ensemble 2 — Rétablir la viabilité financière et mobiliser l'investissement

Cet ensemble traite du modèle financier du secteur — la contrainte déterminante pour la qualité

des services, la maintenance et la mobilisation de capitaux privés,

L'ajustement progressif des tarifs, parallèlement à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle (Ensemble 3), constitue la mesure fondamentale, faisant évoluer l'ONAS et les opérateurs d'irrigation vers un véritable recouvrement des coûts et consolidant davantage la situation financière de la SONEDE. Comme indiqué à la section 2.2, les niveaux tarifaires dans le secteur — notamment pour l'ONAS et l'irrigation — restent mal alignés sur le coût de fourniture du service, et une trajectoire d'ajustement crédible est nécessaire pour placer les opérateurs sur une base financière durable. L'ajustement devrait être accompagné de mécanismes de tarifs sociaux afin de protéger les ménages à faibles revenus, et réduirait directement l'incertitude réglementaire qui dissuade actuellement les investisseurs privés.

Le renforcement de la participation du secteur privé contribuerait à accroître les investissements dans le secteur et à combler l'écart entre la capacité de financement public et l'ampleur des investissements requis par la stratégie Eau 2050. Par l'intermédiaire de contrats d'exploitation et de maintenance (O&M), d'accords de gestion et de dispositifs de partenariat public-privé (PPP) pour le dessalement et le traitement des eaux usées, la participation privée complète les budgets publics contraints tout en apportant une expertise technique et une gestion fondée sur la performance — un modèle que le secteur tunisien de l'assainissement a déjà commencé à démontrer à grande échelle.

Ensemble 3 — Améliorer la performance opérationnelle et la prestation de services

Cet ensemble couvre le fonctionnement quotidien des services d'eau pour l'ensemble des opérateurs et des usages, et c'est là que les améliorations produisent les résultats les plus immédiatement visibles pour les citoyens, les agriculteurs et les entreprises.

L'amélioration des performances techniques et commerciales des services d'eau et des opérateurs d'irrigation vise les gains d'efficacité disponibles sans nouvelles infrastructures — princi-

palement par la réduction des pertes de réseau, le développement du comptage intelligent et de la numérisation, et le renforcement de la facturation et du recouvrement des recettes. Comme indiqué à la section 2.2, les pertes dans les réseaux d'eau potable et d'irrigation restent élevées, et les gains résultant de leur réduction sont immédiats et mesurables.

La décentralisation de la SONEDE transfère la responsabilité opérationnelle au niveau régional, permettant un suivi de la performance par centre de coûts et améliorant la réactivité et la responsabilité de la société nationale des eaux — en renforçant les capacités organisationnelles nécessaires à mesure que le réseau devient plus complexe avec l'expansion du dessalement.

Le prétraitement industriel — comprenant l'amélioration des normes, du suivi et de l'application des règles concernant les effluents industriels rejetés dans le système d'assainissement — s'attaque à un goulot d'étranglement essentiel de la chaîne de réutilisation des eaux usées. Comme indiqué à la section 2.3, un prétraitement insuffisant est l'une des principales raisons pour lesquelles une grande partie des eaux usées traitées ne peut être réutilisée en toute sécurité. Améliorer le respect des normes à la source augmente directement les volumes disponibles pour la réutilisation agricole et industrielle.

Le transfert de la gestion des périmètres irrigués à un opérateur indépendant et responsable devant les usagers créerait des incitations à la conservation, rétablirait la responsabilité en matière de performance des réseaux et améliorerait la qualité des services pour plus de 160 000 agriculteurs desservis par les systèmes d'irrigation publics (MARHP 2023a). Comme développé à la section 3, cette mesure présente d'importants co-bénéfices en matière d'emploi, reliant directement la gouvernance de l'eau à l'agenda de développement rural de la Tunisie.

Conclusion — La sécurité hydrique comme pilier de l'agenda économique et de l'emploi en Tunisie

Transformer les bonnes intentions en résultats exige à la fois des investissements et un

renforcement institutionnel. Le secteur de l'eau est entré dans une période critique : les fondations stratégiques sont en place, le portefeuille d'investissements se met en place et une année de précipitations exceptionnellement favorable offre une marge de manœuvre pour se concentrer sur les mesures de gouvernance et institutionnelles qui détermine-

ront la durabilité de ces investissements. Les progrès sur l'agenda présenté ci-dessus — couvrant le cadre juridique, la viabilité financière et la performance opérationnelle — peuvent transformer les ambitions du Plan Eau 2050 de la Tunisie en gains durables pour la productivité agricole, l'emploi et la résilience économique.

RÉFÉRENCES

- Agence Française de Développement (AFD), 2020, «Impacts des effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Tunisie,» Disponible à : <http://www.onagri.nat.tn/uploads/Etudes/4a,%20Impacts%20des%20effets%20du%20CC%20-%20securite%20alimentaire.pdf>
<http://www.onagri.nat.tn/uploads/Etudes/4a,%20Impacts%20des%20effets%20du%20CC%20-%20securite%20alimentaire.pdf>
- FAO, 2026, Base de données AQUASTAT, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, Disponible à : <https://www.fao.org/aquastat>
- Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, République Tunisienne (MARHP), 2023a, Rapport National Secteur de l'Eau — Année 2023, Bureau de la Planification et des Équilibres Hydrauliques, Tunis.
- Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, République Tunisienne (MARHP), 2023b, Élaboration de la Vision et de la Stratégie du Secteur de l'Eau à l'Horizon 2050 pour la Tunisie — « Eau 2050 », Tunis.
- Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, République Tunisienne (MARHP), 2024, Rapport National Secteur de l'Eau — Année 2024, Bureau de la Planification et des Équilibres Hydrauliques, Tunis.
- SONEDE, 2024, Rapport Financier SONED 2024, Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux, Tunis, (Document interne non publié, non disponible au public).
- UNICEF, s, d, «Tunisia: WASH Country Factsheet,» Données de l'UNICEF, Disponible à : <https://data.unicef.org/country/tun/#sanitation>
<https://data.unicef.org/country/tun/#sanitation>
- Banque mondiale, 2018, "How Much Does It Cost to Create a Job?" World Bank Jobs Blog, Disponible à : <https://blogs.worldbank.org/en/jobs/how-much-does-it-cost-create-job>
<https://blogs.worldbank.org/en/jobs/how-much-does-it-cost-create-job>
- Groupe de la Banque mondiale, 2023, Tunisia Country Climate and Development Report, Série CCDD, Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale, Disponible à : <http://hdl.handle.net/10986/40658>, Licence : CC BY-NC-ND 3.0 IGO,
<http://hdl.handle.net/10986/40658>
- Banque mondiale, 2024, Tunisia Water Sector Note, Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale, (Document confidentiel, non disponible au public).
- Banque mondiale, 2026a, Project Appraisal Document for a Proposed Loan to the Republic of Tunisia for an Irrigation Water Security, Resilience and Value-Addition Project (P511719) and a Proposed Loan to the Republic of Tunisia for a Potable Water Security and Resilience Project (P514340), Report No. PADH101270, Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale,

Banque mondiale, 2026b, Nourish and Flourish: Water Solutions to Feed 10 Billion People on a Livable Planet, Washington, D,C, : Groupe de la Banque mondiale.

Groupe de la Banque mondiale, 2024, Tunisia Economic Monitor: Equity and Efficiency of Tunisia's Tax System — Fall 2024, Washington, D,C, : Groupe de la Banque mondiale, Disponible

à : <https://hdl.handle.net/10986/42417><https://hdl.handle.net/10986/42417>.

Groupe de la Banque mondiale, 2025, Tunisia Economic Monitor: Strengthening Social Safety Nets for Increased Efficiency and Equity — Fall 2025, Washington, D,C, : Groupe de la Banque mondiale, Disponible à : <http://hdl.handle.net/10986/44080><http://hdl.handle.net/10986/44080>.



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

1818 H Street, NW
Washington, DC 20433